

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 10 NOVEMBRE 1993

Les nouveaux députés à l'école parlementaire

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

La scène ressemblait étrangement à une rentrée scolaire.

Les petits nouveaux observaient partout à la recherche d'un visage connu, l'air à la fois fiers et impressionnés. Parmi eux naviguaient quelques anciens venus les accueillir en faisant des blagues et en serrant des mains, avec l'aplomb assuré mais réconfortant de ceux qui ont vu maintes fois le train passer sur la colline parlementaire.

Ils étaient environ 200 nouveaux députés à attendre ainsi hier matin le début de la journée d'orientation organisée pour les nouveaux députés par la Chambre des communes, histoire de leur expliquer les grandes lignes de leur nouveau métier. Que ce soit l'organisation du bureau, l'organisation du temps, les services offerts aux députés, des conseils sur la façon de marier vocations parlementaire et vie familiale, etc... À peu près tous les sujets clés avaient leur atelier.

D'un côté arrive le bloquiste Osvaldo Nunez, encore tout content d'avoir rafié la victoire de justesse dans Bourassa, accueilli par deux collègues, Gilles Duceppe, nouveau leader du Bloc en Chambre et Marcel Prud'homme, vieux routier libéral aujourd'hui sénateur indépendant.

M. Nunez est visiblement ravi — même s'il avouera d'entrée de jeu qu'à son avis, «Ottawa est une ville assez plate» — d'avoir été envoyé ici par ses électeurs.

«Je viens d'un pays où il y avait une dictature. Ici, c'est le centre de la démocratie...» dit le Québécois d'origine chilienne, en levant son regard émerveillé vers les fresques de plâtre ajourées qui garnissent les hauts plafonds des imposants couloirs de marbre du Parlement.

Dans un coin, Diane Ablonczy, députée réformiste de Calgary, attend la journaliste de la CBC qui doit l'interviewer. Mme Ablonczy est débordée. Non seulement n'a-t-elle que trois jours pour se trouver un logement, apprendre le l'a-b-c du métier de député, mettre en place son bureau, etc, mais en plus, on l'a élue «coordonnatrice du caucus», l'expression que les réformistes ont choisie pour parler du «whip», l'agent de discipline du parti en Chambre.

Dans le parti de Preston Manning, on trouve le terme «whip» trop restrictif, trop plein de connotation autoritaire et contrai-

gnante. C'est pourquoi on a choisi de le remplacer.

Le nouveau rôle de Mme Ablonczy lui vaut donc une attention accrue des médias et en plus, elle doit faire des entrevues pour embaucher son personnel et apprendre à connaître tout son caucus. Elle n'ira pas d'ailleurs à la réception organisée à la fin de la journée. Trop de travail.

Les nouveaux députés ont donc passé la journée dans la Chambre des communes, assis à leurs nouveaux bureaux, à écouter les ateliers. Les journalistes n'étaient pas admis dans la salle où l'on pouvait voir les députés, assis derrière leurs tables comme des écoliers, ouvrant tous ensemble en même temps leurs cahiers d'instruction.

À la sortie, plusieurs d'entre eux étaient déçus de leur journée.

«C'était trop général, trop superficiel. Il va falloir demander nos questions directement aux vétérans», a commenté Hedy Fry, la députée de Vancouver Centre qui a battu Kim Campbell.

«On a trop parlé de questions financières», a ajouté M. Nunez, qui a été choqué non seulement d'entendre tant d'anglais durant toute la journée mais surtout par la quantité de questions posées par ses collègues sur les questions d'argent.

«Des fois, les questions faisaient pas mal questions d'école», a-t-il commenté.

M. Nunez a été choqué aussi de découvrir tous les avantages qu'ont les députés: salon de coiffure, gym, laissez-passer de train gratuit, restaurants subventionnés, etc... Selon lui, c'est trop.

Les réformistes, en revanche, qui ont fait de la réduction des privilèges des députés une des pierres angulaires de leur programme, ne poussent pas les hauts cris.

«Je ne dis pas que je n'ai jamais au restaurant parlementaire. C'est surtout le fait que ce soit subventionné qui me dérange», dit Mme Ablonczy avant d'expliquer que les primes allouées aux députés ne sont pas si volumineuses, après tout, une fois qu'on calcule les dépenses de logement, de déplacements, etc...

Les députés ont maintenant deux mois pour terminer leur apprentissage, se trouver un logement — uniquement du côté du Québec pour les bloquistes — et mettre en place leur équipe, pour revenir en Chambre le 17 janvier, fins prêts à commencer leur nouveau métier.

Contrebande du tabac: le PQ taxe Québec d'injustice

Presse Canadienne

QUÉBEC

L'opposition péquiste a accusé hier le gouvernement Bourassa d'avoir une politique de «deux poids deux mesures» dans le dossier de la contrebande du tabac.

«Certains individus peuvent vendre illégalement des cigarettes tandis que d'autres sont immédiatement arrêtés et accusés», a signalé hier à l'Assemblée nationale le député péquiste de Jonquière, Francis Dufour, en citant le cas d'un citoyen de son comté arrêté pour ce commerce illégal pendant que des Mohawks qui se livrent à la même activité demeurent impunis.

En réponse, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a soutenu qu'avant de s'en prendre aux Mohawks, il faut se rappeler que nous sommes «en face d'un problème qui a une dimension policière, mais aussi une dimension politique».

«Les Indiens n'acceptent pas notre loi. Ils prétendent qu'ils vont avoir leur propre loi et tout le monde soutient au Canada le principe du droit inhérent à l'autonomie des Indiens», a rappelé M. Ryan.

Le ministre a poursuivi en affirmant que toute intervention contre les autochtones «peut nous conduire à des impasses comme celle que nous avons connues en juillet 1990».

Mais pour le député de Jonquière, «il faudrait que le ministre passe de la parole aux actes pour démontrer aux citoyens du Québec qu'il n'y a qu'une seule justice au Québec».

Quant au député de Joliette, Guy Chevrete, il a suggéré au gouvernement d'avoir le même comportement envers tous les citoyens, par exemple en n'intervenant pas de poursuite contre les Blancs qui se livraient à la contrebande.

Le Parlement convoqué le 17 janvier

D'ici là, Martin fera une déclaration sur l'état des finances publiques

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le 35^e Parlement canadien sera convoqué le 17 janvier prochain, soit près de trois mois après l'élection d'un nouveau gouvernement libéral majoritaire qui fera face à l'opposition officielle formée par le Bloc québécois.

Mais d'ici là, le ministre des Finances Paul Martin entend faire une déclaration sur l'état des finances publiques et réunir ses homologues des provinces. Une rencontre formelle des premiers ministres doit aussi avoir lieu avant la période des Fêtes.

Hier, à sa sortie de la deuxième réunion de son cabinet, le premier ministre Jean Chrétien a expliqué qu'il voulait donner à ses ministres le temps voulu pour maîtriser les dossiers avant d'affronter l'opposition à la Chambre des communes.

«Notre programme électoral a

été rédigé en fonction d'une situation financière difficile», a-t-il dit.

Le ministre des Finances Paul Martin a indiqué qu'il ferait rapport à la nation sur l'état des finances publiques et qu'il réunirait ses homologues des provinces très prochainement. Il a déjà contacté les ministres des Finances des provinces et une rencontre devrait avoir lieu avant la fin du mois.

M. Martin doit traiter en priorité la renégociation des transferts fiscaux aux provinces qui viennent à échéance en 1994. Ottawa et les provinces veulent négocier une nouvelle entente de cinq ans pour la péréquation, l'aide sociale, la santé et l'éducation post-secondaire, à temps pour l'exercice financier qui débute le 1^{er} avril prochain.

Les libéraux ont indiqué durant la campagne électorale qu'ils

«Ils doivent faire leurs devoirs», a-t-il dit, soulignant que le Parlement comptera 200 recrues qui doivent aussi apprendre les usages parlementaires. Ces derniers ont poursuivi leur initiation à l'occasion d'une journée d'orientation, hier.

M. Chrétien n'a pas voulu commenter un rapport publié dans un quotidien, hier, qui établit à 37 milliards le déficit fédéral pour l'exercice financier 1992-93 et qui prévoit un déficit de 40 milliards pour l'exercice en cours en l'absence de compressions des dépenses.

M. Martin doit traiter en priorité la renégociation des transferts fiscaux aux provinces qui viennent à échéance en 1994. Ottawa et les provinces veulent négocier une nouvelle entente de cinq ans pour la péréquation, l'aide sociale, la santé et l'éducation post-secondaire, à temps pour l'exercice financier qui débute le 1^{er} avril prochain.

Les libéraux ont indiqué durant la campagne électorale qu'ils

n'entendaient pas réduire les transferts aux provinces. L'état des finances fédérales suggère que les provinces doivent anticiper au mieux un gel per capita des paiements de transferts.

De plus, le ministre des Finances a indiqué, hier, que la déclaration économique qu'il entend livrer dans les prochains jours pourrait contenir «des mesures correctives», c'est-à-dire des compressions de dépenses de programmes pour contenir la hausse du déficit. La Défense nationale est une cible désignée pour des compressions.

En avril dernier, le précédent gouvernement avait prévu un déficit de 32,6 milliards pour l'exercice en cours. Toutefois, les recettes fiscales ne sont pas au rendez-vous en raison d'une économie anémique et de l'évasion fiscale. Les libéraux se sont engagés à réduire le déficit à 3 p. cent du produit intérieur brut d'ici trois ans, soit à environ 25 ou 26 milliards.

Il n'y aura pas de «Parizeau macoutes», promet le PQ

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Un gouvernement péquiste mettrait immédiatement fin à la politique des agents visiteurs de l'aide sociale. Les seules visites à domiciles permises devraient d'appuyer sur une «forte présomption de fraude», a soutenu hier le critique du Parti québécois dans ce dossier, le docteur Denis Lazure.

«Il n'y aura pas de 'Parizeau macoutes'; ça va revenir comme avant 1985: des visites se feront, mais elles resteront une mesure d'exception», a ajouté M. Lazure.

Des visites de fonctionnaires sont effectuées par d'autres organismes — le ministère du Revenu, par exemple — mais ces interventions ne sont pas faites «au hasard», a rappelé M. Lazure.

Sous le PQ, le ministère de la Main-d'œuvre continuerait toutefois les échanges d'informations avec les autres ministères et organismes, mais ces rapports devraient obligatoirement être approuvés par la Commission d'accès à l'information — actuellement, le ministre requiert l'avis de la CAI sans être tenu de l'appliquer, rappelle M. Lazure.

Hier, devant les journalistes, le ministre Bourbeau a finalement expliqué d'où il avait tiré les chiffres faisant état d'économies de 80 millions par année, qui lui faisaient dire que les «agents visiteurs», les «boubou macoutes», étaient justifiés.

En fait le ministère a évalué le nombre de bénéficiaires qui, à cause de l'intervention d'un agent visiteur, n'ont pas eu d'aide sociale. On a ensuite multiplié ce nombre par la prestation moyenne des assistés calculée sur une période de 18 mois, la longévité moyenne d'un bénéficiaire sur la liste de l'aide sociale.

Les agents visiteurs ont été remplacés en début d'année par les agents «vérificateurs» qui font aussi des visites à domicile mais qui, dotés de plus de pouvoirs, peuvent interroger des tiers — voisins et connaissances — pour corroborer les déclarations des bénéficiaires de l'aide sociale. Les visites ne sont plus faites systématiquement mais en fonction de clientèles-cibles, a noté le ministre.

Il a confirmé par ailleurs la donnée de l'étude de l'Université de Montréal, rapportée par La Presse et qui jugeait carrément inutile l'initiative des «agents visiteurs». Les sommes réellement récupérées par Québec à la suite des interventions des agents visiteurs se limitent à environ 3 millions par année.



M. Lucien Bouchard a prêté serment, hier à Ottawa, à titre de chef de l'Opposition.

PHOTO PC

Chef de l'Opposition, Bouchard promet allégeance à la reine

Presse Canadienne

OTTAWA

Sitôt assermenté, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a affirmé hier qu'il assumerait son rôle de chef de l'opposition avec équité tout en restant loyal au Québec.

«Je me donne comme grille d'intervention le respect de l'équité dans une fédération qui n'a pas toujours été très équitable envers quelques unes de ses provinces et surtout le Québec. Jusqu'à ce que les Québécois décident, le cas échéant, de changer les structures politiques, a-t-il poursuivi, nous ferons partie de cette fédération et il appartiendra à tous de s'assurer que cette fédération traite tous les gens avec équité. Si cela demande d'appuyer des mesures pour le reste du Canada, nous le ferons.»

Le chef bloquiste a souligné que son parti forme l'opposition officielle parce que l'électorat en a décidé ainsi.

«Ce n'est pas moi qui ai pris cette décision, a-t-il insisté. C'est le résultat des élections.»

M. Bouchard a expliqué hier que le chef du Reform Party, Preston Manning, ne peut jouer ce rôle mieux que lui.

«Le Parlement va refléter la diversité du paysage politique canadien et il est indispensable que nous acceptions d'assumer ce rôle puisque dans le cas de M. Manning, il ne serait guère en meilleure position que nous pour le faire parce qu'il n'a pas de député au Québec ni dans quelques autres provinces», a-t-il expliqué en rappelant que tous les Canadiens ont, de toute façon, un représentant au Parlement.

Tant que faire se pourra, le Bloc tentera d'éviter les conflits avec les autres régions du pays.

«Notre objectif, c'est d'être 'coopérationnels' au maximum», a déclaré Gaston Leroux, député bloquiste de Richmond.

«C'est possible, c'est peut-être l'histoire de la confédération finalement», concède toutefois Michel Gauthier, le futur leader parlementaire du BQ.

Le bureau de régie interne des Communes doit établir prochainement le budget de fonctionnement du Bloc québécois, qui risque de décrocher le gros lot. Le budget des libéraux, qui formaient l'opposition officielle avant les dernières élections, atteignait 1,83 million.

«Nous ne demanderons rien de plus et rien de moins que ce à

quoi nous avons droit», a déclaré le chef bloquiste.

C'est sans gêne apparente que Lucien Bouchard, la main droite sur la bible, a prêté hier serment d'allégeance à la reine Elizabeth II.

«Je jure que je serai fidèle et porteraï vraie allégeance à sa Majesté la reine Elizabeth II», a-t-il répété à la demande du greffier de la Chambre des Communes, Robert Marleau.

Lui souhaitant «re-bienvenue aux Communes», M. Marleau lui a donné une petite carte.

«Prenez votre carte Via Rail; il y a encore un train qui va à Montréal», a-t-il dit au député de Lac Saint-Jean.

Lucien Bouchard a par ailleurs répété hier qu'il ne logerait pas dans la luxueuse résidence du chef de l'opposition, à Stormont.

«Je n'ai pas décidé où je logerai, a-t-il dit. Ce sera vraisemblablement du côté de Hull, dans un appartement que je louerai.»

Le chef bloquiste a déjà donné forme à son équipe parlementaire: Gilles Duceppe (Laurier-Sainte-Marie) a été nommé whip du parti et Michel Gauthier (Roberval) leader du BQ en Chambre. Le cabinet-fantôme du Bloc sera connu ce matin. Il devrait compter une trentaine de membres.

Autres Informations en page C 7

UNE PERSPECTIVE «NOUVELLES»

Pulse à 18 h et 23 h 30.

PULSE

parce qu'on n'est jamais trop informé.

CFCF
12

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Russie: le culte du cargo constitutionnel

Les habitants de certaines îles du Pacifique sont en contact sporadique avec le monde moderne de l'extérieur. Ils construisent parfois des installations portuaires ou aéroportuaires factices pour attirer des navires ou des avions avec leur cargaisons.



Ce culte du cargo fait aussi des adeptes plus près de chez nous. Ainsi, le président Boris Eltsine a écrit une constitution flambant neuve pour la Russie et s'attend maintenant à ce que la démocratie s'y installe comme par enchantement.

On a beaucoup critiqué ce projet, qui doit être plébiscité lors des élections générales du 12 décembre, parce qu'il donne trop de pouvoirs au président, contrairement à la constitution actuelle qui en donne trop au parlement.

Le projet s'inspire manifestement de la constitution française de 1958 qui, effectivement, donne beaucoup de pouvoirs au président. Les deux constitutions sont, du reste, nées dans des circonstances semblables: un parlement qui ne reflète pas les aspirations d'une nation écrasée par le poids de politiques d'un autre âge et d'une profonde stagnation économique.

Les craintes des Français, qui voyaient des ambitions monarchistes chez le général de Gaulle, étaient infondées. Le parlement, la magistrature et la fonction publique font contrepoids

à la présidence. En Russie, en revanche, ce contrepoids n'existe pas encore. Le peu d'indépendance qu'avaient les juges et les fonctionnaires avant les années 30 a été totalement extirpé par la suite. Il faudra des années pour que le devoir civique puisse se soustraire aux pressions politiques indues.

Le grand défaut du projet constitutionnel russe n'est pas qu'il donne trop de pouvoirs au président mais qu'il n'en donne pas assez ailleurs. Comme son nom ne l'indique pas, la Fédération de Russie est un État unitaire. Elle est composée de quelque 80 républiques, territoires et arrondissements autonomes, mais cette autonomie est limitée et pourra facilement être contournée ou abrogée par le président. En fin de compte, la main de fer de Moscou continuera à régner jusqu'au fin fond de la Tatarie, de la Karélie et de l'Amour.

Dans un pays aussi vaste et aussi varié que la Russie, il est bon de décentraliser le pouvoir, comme c'est le cas dans des États fédéraux comme le Canada, les États-Unis et l'Inde. Ce qui doit intéresser tout particulièrement les Russes c'est que le système fédéral est aussi un moyen efficace de se prémunir contre la dictature. Or, le président Eltsine semble suivre dans ses grandes lignes une philosophie de l'État qui a aussi bien servi le parti communiste que les tsars avant lui.

Si la constitution doit préserver les droits des citoyens et la diversité d'une nation, il est utile qu'elle soit le fruit d'un débat public aussi large que possible où toutes les tendances se sont exprimées ouvertement.

L'Afrique du Sud d'aujourd'hui offre un cas exemplaire d'un processus constitutionnel libre, mais laborieux, dans la recherche d'une loi fondamentale qui garantisse à chacun ses droits. Les discussions s'éternisent dans l'exaspération, mais les solutions retenues par les adversaires, devenus partenaires, se rapprochent petit à petit d'un partage équitable et équilibré du pouvoir. La mise en vigueur de la nouvelle constitution sera facilitée par le fait que tous ont pu participer à son élaboration.

La constitution issue du conclave du Kremlin, en revanche, ressemble à un meuble qu'on a reçu pour Noël et qu'on doit monter soi-même selon un mode d'emploi écrit à Taiwan. Elle n'aura guère été discutée en public, avant sa promulgation, et elle le sera donc d'autant plus après, une fois qu'elle aura déjà force de loi. Or, les tribunaux russes n'ont pas cette habitude et ne disposent pas des précédents pour les guider vers des décisions éclairées concernant les droits fondamentaux ou le partage du pouvoir à l'intérieur de l'État.

Si les Russes adoptent la constitution de M. Eltsine, elle leur réservera encore bien des surprises au fur et à mesure qu'elle sera interprétée et amendée. Ils seront toutefois soulagés de constater que c'est l'État qui est à leur service et qu'ils ont cessé d'être de simples jouets de l'Histoire, telle qu'interprétée par le Politburo.

Frédéric WAGNIÈRE

Le troisième accusé de Liverpool

Depuis une semaine, l'horreur pure nous vient en petites doses quotidiennes depuis Liverpool, Grande-Bretagne. Deux garçons émergent à peine de l'enfance y subissent un procès pour le meurtre sadique d'un bébé de deux ans. Mais plus le procès avance, plus on s'aperçoit qu'un troisième suspect a réussi à échapper aux accusations: c'est l'indifférence.



Témoignage après témoignage, on constate que des tas de passants auraient pu sauver le petit James mais ne l'ont pas fait. Le bébé n'a pas été enlevé dans le désert mais dans un centre commercial. Ses kidnappeurs l'ont maltraité en pleine rue, en plein jour. Une femme a vu les deux gars traîner l'enfant sur le gazon — il se débattait et avait une grosse bosse sur la tête.

Quelqu'un d'autre a d'abord cru que l'un des grands tentait d'étrangler le petit et a voulu intervenir, puis s'est ravisé en constatant qu'il ne faisait que le secouer. Une femme sortait d'un magasin avec sa fille. Voyant le petit James très mal en point, elle a tenté de le consoler, mais l'a laissé entre les mains de ses ravisseurs. Ces derniers lui ont expliqué qu'ils étaient en train de ramener le bébé perdu à la police.

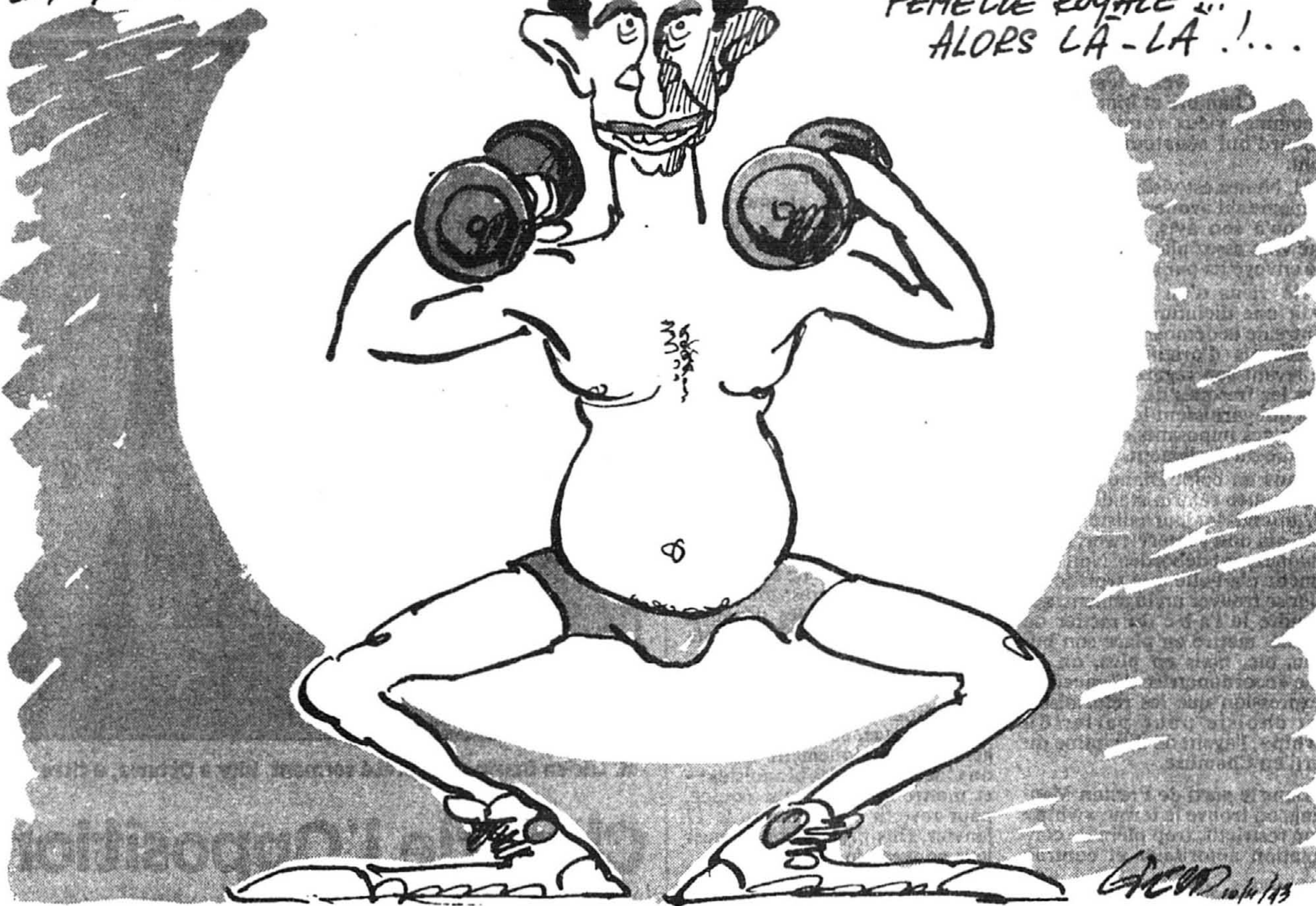
Evidemment, c'est assez difficile d'imaginer que deux pré-adolescents puissent se préparer à torturer et exécuter un bébé. C'est le genre d'idée sur laquelle un cerveau normal préfère zapper pour passer à des hypothèses moins horribles. D'ailleurs, si les passants avaient imaginé ce qui allait arriver, ils seraient sûrement intervenus.

N'empêche: comment se fait-il que tant d'adultes aient remarqué quelque chose d'anormal mais n'aient pas cru bon de faire le moindre geste? Comment se fait-il que les quelques rares personnes qui ont tenté d'intervenir aient sauté sur la première explication leur permettant de continuer leur chemin? Est-il si normal de laisser un bébé supposément égaré et visiblement en détresse sous la surveillance de deux gamins de dix ans?

Cette indifférence est tellement quotidienne, tellement répandue, qu'elle nous concerne tous. Difficile d'échapper à la question: qu'aurions-nous donc fait à leur place?

Agnès CRUDA

IMAGINEZ UN PRINCE DE GALLES
OU D'AILLEURS, EN MAILLOT COLLANT,
EN TRAIN DE S'AGITER LES BICEPS
TRICEPS ET PECTORAUX DANS
UNE GYMNASE...



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Haro sur les critiques de cinéma

■ J'en ai marre mais tout à fait marre des journalistes et des critiques du cinéma actuel. Je n'arrive plus à les lire ou à les écouter sans me fâcher.

Petrovski qui y va à chaque fois de son épaisse sauce sceptique, Homier-Roy qui jouit à l'idée de descendre un film sur la place publique, Privet qui ne cesse de s'en prendre à la grosse machine au nom de l'intelligentsia et tous les autres qui, faute de personnalité, nous assomment de clichés rabâchés et rabâchés depuis la nuit des temps. J'en ai marre. Francine Grimaldi, qui ne parle de ce qu'elle aime, se situe dans une classe à part. Heureusement. Au moins une qui épouse la cause du cinéma.

Je me demande souvent pour qui on nous prend. Pour des «ils ne connaissent rien, on va leur en mettre plein la vue en utilisant des termes intelligents et incompréhensibles» ou pour des «ils ne connaissent rien alors adaptions hypocritement à notre façon les communiqués de presse, ils n'y verront que du feu et nous aurons l'air de connaître le cinéma». Et ils se croient tous intelligents.

Je ne suis pas dupe de cette belle mise en scène bien orchestrée. Je lis, j'écoute, je m'informe (beau slogan médiatique!). Combien de fois il m'est arrivé de lire pratiquement la même critique de film d'un journal à un autre? Combien de fois il m'est arrivé d'entendre les mêmes commentaires, explications et qualificatifs à propos de ce même film? Tout le temps on nous sert de la critique préfabriquée. Comme les maisons. Tout le temps.

À ce compte-là, donnez-moi la documentation nécessaire à un film, du papier, un crayon et un micro et je serai critique.

En période de festival, c'est encore plus flagrant. Cannes apporte avec lui les éloges de ses films. Tout le monde y croit avant même d'avoir vu une image.

Que de critiques biaisées. Que de gens baisés. Où en sommes-nous rendus? La critique ne devrait-elle pas être en mesure d'inventer son propre langage à propos des oeuvres cinématographiques qu'il est appelé à commenter? Ne devrait-elle pas être en mesure de les juger selon son propre bagage culturel et émotif?

Comment peut-on bien juger un film si on est vendu ou non d'avance à ce film? Comment peut-on également bien juger un film en en ayant vu que la moitié comme c'est fréquent pendant le FFM. La critique arrive en retard, quitte la salle (affaire urgente à régler), revient, prend quelques notes et repart avant la fin (rendez-vous important). Le lendemain, en gros titre à la une des journaux, on peut lire: LE LONG VOYAGE VERS L'ENNUI.

Comment peut-on faire sortir de l'ombre un petit bijou de film si les des sont truqués ou joués à l'avance? Comment peut-on rééduquer (ou éduquer!) culturellement une société si on ne lui parle que de ce qu'elle connaît déjà ou de manière incompréhensible? Cette façon de faire de la critique actuellement n'épouse pas la cause du 7ième art. Même que... mais ne soyons pas si pessimistes.

Les critiques contribuent au succès ou à la mort d'une oeuvre. Ils ont un impact puissant sur la société. Ils n'en sont pas toujours conscients. La critique du journaliste devient souvent celle de la rue. À ce propos, j'entends mon voisin de gauche dire à son autre voisin de droite (point de vue politique peut-être), qui soit dit en passant n'est pas plus cinéophile que son chat, en parlant du dernier Techné, que le film, bien que linéaire, renvoie le spectateur à des schémas obscurs, et ce, du début à la fin. Le voisin de droite n'y comprend rien. Il ajoute, pour être intéressant et pour ne pas avoir l'air trop inculte, que le point de vue médical du film est apparemment très hermétique. Le gauche n'y comprend rien mais pour... il ajoute que...

On entre maintenant dans le problème de l'actualisation de l'art. Ça,

c'est autre chose et ce n'est pas tant mieux. Comme tout s'intellectualise alors pourquoi l'art? Dommage. L'art ne de l'émotion ne se fait plus qu'au nom de la raison. Il est peut-être voué à l'extinction comme c'est le cas de plusieurs espèces d'animaux! Dans une époque dite «post-moderne» qu'est la nôtre, il faut s'attendre à tout.

Éric SIMARD

Merci de votre humour, M. Pratte

M. André Pratte

■ Juste un mot pour vous remercier de votre chronique durant la campagne électorale.

C'était, pour moi, un plaisir renouvelé quotidiennement. En fait, votre texte était ma première lecture...

J'ai particulièrement apprécié la vivacité de vos propos et leur grande justesse. Souvent, je me suis posé les mêmes questions que vous. Et que dire de votre sens de l'humour!

Je vous remercie encore. Ce fut sûrement pour moi le plus beau moment de la campagne!

Jean-Claude FORGET
Montréal

Bravo M. Chrétien pour l'annulation du contrat des hélicoptères

■ En partant, je dois avouer que je n'ai pas voté pour vous. Mais je vous appuie à 100 pour cent en ce qui a trait à l'annulation du contrat des hélicoptères.

Continuez à prendre des décisions qui vont dans cette direction. Les vraies sangues de notre société, ce ne sont pas les pauvres gens, ce sont ceux qui nous créent des besoins dont nous pourrions nous passer.

Les hélicoptères, c'est comme les fameuses F18 qui nous ont coûté si cher et

qui, à date, n'ont servi qu'à faire peur aux animaux dans le Nord. Pendant la guerre du Golfe, on n'a rien réglé avec nos F18. Là-bas, ils nous haïssent encore plus qu'avant.

Et l'ONU, qui prétend mettre de l'ordre un peu partout dans le monde, ne fait qu'ajouter à la confusion.

Quand j'étais plus jeune, je pensais qu'avec le temps les choses finiraient par s'arranger. Mais je suis rendu à ma retraite et ça continue d'empirer. Je ne peux plus me taire!

Fernand GRENIER
Repentigny

Il faut reconvertir le contrat des hélicoptères

Comme plusieurs sondages l'ont montré, la principale préoccupation de l'électorat était la création d'emploi, bien avant la lutte contre le déficit. C'est pour cela, qu'au niveau canadien, les Libéraux ont supplanté les Conservateurs. C'est aussi à cause de cela, qu'au Québec, les Libéraux et le Bloc promettaient, non pas de démanteler l'industrie militaire, mais de la reconvertir.

Bien entendu, c'est dans cette logique qu'il faut comprendre l'annulation du contrat des hélicoptères revendiquée tant par le parti au pouvoir que par l'opposition officielle. Non pas verser inutilement les cinq milliards \$ épargnés dans le trou noir du déficit qui en serait à peine réduit suite aux pertes d'emplois. Mais recycler cet argent pour le transport en commun (pourquoi privilégier le TGV aux dépens d'un réseau de trains de banlieue et de la prolongation du métro?), les garderies, le logement social et l'efficacité énergétique.

Du coup, on réduirait indirectement le déficit en stimulant l'activité économique et en redonnant confiance aux consommateurs et entrepreneurs. On pourrait même refiler à Paramax le

contrat d'information du système de transport... s'il renonce à toute pénalité. Et les fréquences? Pourquoi ne pas en cesser immédiatement la production, reconvertir celles déjà construites en navires-hôpitaux pour la Bosnie ou l'Angola et accorder à MIL-Lauzon et à St-John's Shipbuilding des contrats de parcs d'éoliennes?

Marc BONHOMME,
Responsable à la rédaction,
Revue Option Paix

Un peu de respect pour les non-fumeurs

Madame Louise Cousineau,
■ Dans votre article du 16 octobre dernier, vous qualifiez de délateurs les personnes qui, conformément aux directives de leur employeur (en l'occurrence Radio-Canada), signaleraient à la direction les fumeurs qui ne respectent pas l'interdiction de fumer.

Ainsi donc, les fumeurs voudraient violer le règlement, mais impunément. Un peu comme un automobiliste qui gèrerait délibérément sa voiture là où c'est interdit, puis gueulerait parce qu'il reçoit une contravention. Jusqu'où peut-on aller dans l'hypocrisie?

Ce que vous ne dites pas, c'est que si les fumeurs respectaient le règlement, on n'aurait pas à se plaindre d'eux. S'il est interdit de fumer dans les édifices publics, c'est que la fumée de tabac est le polluant le plus menaçant à l'intérieur et qu'elle incommoder les non-fumeurs.

Avant de traiter de délateurs les gens qui tiennent à respirer un air non pollué, sachez que ce n'est pas à la majorité saine de subir la fumée des autres. C'est à la minorité parasite d'apprendre le savoir-vivre.

Le savoir-vivre, madame Cousineau.
Regardez dans le dictionnaire.Gérard COUPAL
Montréal

Opinions

Le succès du Bloc québécois dépasse le vote de protestation circonstanciel

ALAIN-G. GAGNON et
ALAIN DESRUISSEUX

M. Gagnon est professeur titulaire au Département de science politique de l'Université McGill. M. Desruisseaux est étudiant au doctorat au même département.

Depuis un an, les Québécois ont été invités à s'exprimer par le biais de deux consultations populaires: un référendum sur les propositions constitutionnelles de Charlottetown et une élection fédérale.

Les résultats de ces deux consultations montrent une concordance certaine: les circonscriptions qui avaient rejeté le plus fortement les propositions de Charlottetown sont les mêmes qui ont manifesté le plus haut niveau d'appui au Bloc québécois. De la même façon, celles qui avaient appuyé le plus fortement les propositions de Charlottetown sont les mêmes qui ont manifesté le plus haut niveau d'appui au Parti libéral du Canada.

Du 26 octobre 1992
au 25 octobre 1993

La comparaison entre les résultats du référendum de 1992 et les résultats de la dernière élection fédérale fait ressortir une forte corrélation entre le niveau d'appui exprimé par chacune des 75 circonscriptions québécoises pour l'option du Non et le niveau d'appui exprimé par chacune d'elles pour le Bloc québécois ($r = 0,887$). En effet, la très grande majorité des circonscriptions qui appuyèrent le Non lors du dernier référendum ont élu un candidat bloquiste avec un niveau d'appui comparable (voir Tableau 1).

Par exemple, la circonscription de Lac-Saint-Jean avait appuyé le Non dans une proportion de 77,1% et a voté BQ dans une proportion de 75,5%. De la même façon, on observe une très forte corrélation entre le niveau d'appui exprimé par chacune des circonscriptions pour le Oui et le niveau d'appui exprimé par chacune d'elles pour le Parti libéral du Canada ($r = 0,85$).

C'est donc dire qu'en général, les circonscriptions qui appuyèrent le Oui lors du dernier référendum ont élu un candidat libéral avec un niveau d'appui comparable (voir Tableau 2). Par exemple, la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce avait appuyé le Oui dans une proportion de 77,2% et a voté PLC dans une proportion de 70,7%.

Seules trois circonscriptions font exception: Saint-Maurice (NON: 64,9%; PLC (Jean Chrétien): 54,16%), Sherbrooke (NON: 58,2%; PC (Jean Charest): 52,35%), et la Beauce (NON: 54,9%; Indépendant (Gilles Bernier): 40,23%). Si l'on exclut ces trois circonscriptions, la corrélation devient quasi parfaite entre le vote pour le Non et le vote pour le Bloc ($r = 0,92$). Il en va de même pour la corrélation entre le vote pour le Oui et le vote pour le PLC ($r = 0,94$).

L'incidence de la langue

Comme on pouvait s'y attendre, la composition linguistique de l'électorat a été un facteur déterminant dans ses choix. Plus la proportion d'anglophones était élevée, plus le PLC recueillait

Tableau 1

Les dix circonscriptions les plus bloquistes

(Élection fédérale du 25 octobre 1993)

Circonscriptions	BQ %
Lac-Saint-Jean	75,5
Terrebonne	68,9
Jonquière	67,6
Verchères	67,3
Richelieu	66,4
Joliette	65,9
Longueuil	65,7
Chicoutimi	64,0
Rosemont	62,1
Charlevoix	62,0

Les dix circonscriptions les plus en faveur du Non

(Référendum du 26 octobre 1992)

Circonscriptions	NON %
Jonquière	77,7
Lac-Saint-Jean	77,1
Chicoutimi	73,3
Terrebonne	73,0
Joliette	71,9
Lévis	69,6
Verchères	68,8
Longueuil	68,3
Roberval	67,4
Charlevoix	67,2

Source: Élections Canada, résultats non-officiels. Pierre Drouilly, données statistiques préparées pour La Presse

Infographie La Presse

Tableau 2

Les dix circonscriptions les plus libérales

(Élection fédérale du 25 octobre 1993)

Circonscriptions	PLC %
Mont-Royal	82,9
Notre-Dame-de-Grâce	70,7
Saint-Laurent	69,8
Lachine-Lac-Saint-Louis	67,4
Pierrefonds-Dollard	64,7
Saint-Léonard	61,2
Saint-Henri-Westmount	59,6
LaSalle-Émard	59,1
Gatineau-La-Lièvre	55,5
Saint-Maurice	54,2

Les dix circonscriptions les plus en faveur du Oui

(Référendum du 26 octobre 1992)

Circonscriptions	OUI %
Mont-Royal	88,2
Notre-Dame-de-Grâce	77,2
Pierrefonds-Dollard	76,2
Saint-Laurent	76,0
Lachine-Lac-Saint-Louis	73,2
Saint-Henri-Westmount	70,7
Gatineau-La-Lièvre	67,6
Saint-Léonard	66,6
Hull-Aylmer	61,4
LaSalle-Émard	59,8

Source: Élections Canada, résultats non-officiels. Pierre Drouilly, données statistiques préparées pour La Presse

Infographie La Presse

d'appuis. La corrélation entre ces deux variables est évidente ($r = 0,61$). Ainsi, parmi les 14 circonscriptions où la proportion d'anglophones est supérieure à 15%, 12 ont élu un candidat libéral sur un total de 19 Libéraux élus au Québec. Les deux seules exceptions sont les circonscriptions de Brome-Missisquoi et de La Prairie. Dans les circonscriptions où la proportion d'anglophones est élevée, l'électorat a eu un comportement comparable, mais à un moindre degré ($r = 0,49$). Ainsi, parmi les 15 circonscriptions où la proportion d'anglophones est supérieure à 15%, 10 ont élu un candidat libéral. Les exceptions sont, dans ce cas, les circonscriptions de Laval-Québec, Bourassa, Ahuntsic, Anjou-Rivière-des-Prairies, et La Prairie qui ont toutes élu un candidat bloquiste. On note que la proportion de francophones est supérieure à 66,2% dans ces cinq cas alors que les 10 autres circonscriptions sont toutes composées d'une proportion de francophones inférieure à 66,5%.

Quant à la relation entre la proportion de francophones et le niveau d'appui global au Bloc québécois, on remarque que la corrélation est importante ($r = 0,66$). Les circonscriptions où la proportion de francophones est supérieure à 66,5% ont toutes élu un candidat bloquiste, à l'exception de huit d'entre elles: Saint-Maurice, Sherbrooke, Beauce, Verdun-Saint-Paul, Hull-Aylmer, Gatineau-La-Lièvre, Pontiac-Gatineau-Labelle, et Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine. À l'exception du cas unique de la Beauce, il s'agit de circonscriptions soit situées dans des régions limitrophes, soit représentées par un candidat de prestige.

La composition linguistique des circonscriptions a aussi eu une incidence sur le niveau d'appui global au Oui et au Non lors du référendum de 1992. Les circonscriptions où la proportion d'anglophones est élevée ont manifesté un niveau d'appui supérieur au Oui. Le calcul de la corrélation entre la proportion d'anglophones et le niveau

d'appui au Oui pour chacune des 75 circonscriptions québécoises confirme un rapport certain entre ces deux variables ($r = 0,67$). Aussi, les 14 circonscriptions où la proportion d'anglophones franchit la barre des 15% ont toutes appuyé le Oui, sur un total de 24 circonscriptions en faveur du Oui au Québec. Il en va de même dans les circonscriptions à forte représentation allophone.

La corrélation est toutefois moins prononcée lorsque l'on établit un rapport entre la proportion d'allophones et le niveau d'appui au Oui pour chacune des 75 circonscriptions québécoises ($r = 0,48$). Par ailleurs, les 15 circonscriptions composées d'une proportion d'allophones supérieure à 15% ont toutes opté pour le Oui. Pour ce qui est des 62 circonscriptions où la proportion de francophones est supérieure à 66,5%, toutes ont opté pour le Non, à l'exception de 10 circonscriptions: Bourassa, Ahuntsic, Anjou-Rivière-des-Prairies, Verdun-Saint-Paul, Brome-Missisquoi, La Prairie, Hull-Aylmer, Gatineau-La-Lièvre, Pontiac-Gatineau-Labelle, Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine. Par ailleurs, il y a une corrélation notable entre la proportion de francophones et la proportion du vote bloquiste dans chacune des circonscriptions québécoises ($r = 0,79$).

Le mythe du désabusement politique au Québec

Maintes interprétations avancées depuis le 25 octobre dernier laissent entendre que le vote québécois aurait été motivé surtout par un certain désabusement politique. Si tel était le cas, il y aurait tout lieu de s'attendre à un taux de participation particulièrement faible des électeurs québécois. Or, il n'en est rien.

Au total, 75,27% des personnes habilitées à voter au Québec participèrent à la dernière élection fédérale, soit un taux de participation supérieur de près de cinq points à celui de l'ensemble du Canada. Ce taux de participation des électeurs québécois est approximativement le même que celui observé lors des deux précédentes élections fédérales (1984, 1988) et provinciales (1985, 1989). Par ailleurs, il se compare très favorablement aux taux de participation observés depuis 1940 pour l'ensemble du Canada.

Ces diverses observations incitent à rejeter l'hypothèse selon laquelle l'appui manifesté au Bloc québécois représenterait un simple vote de protestation circonstanciel motivé par le désabusement politique de la population québécoise. Le vote québécois, examiné sous l'angle du débat constitutionnel, révèle une conséquence certaine. Les résultats de la dernière élection fédérale au Québec sont manifestement la suite logique des résultats du référendum de 1992. Ainsi que le déclarait Lucien Bouchard au lendemain de la dernière élection, le verdict populaire est le résultat d'un «acte de cohérence», «un acte logique qui tire les conclusions des événements politiques importants qui se sont déroulés au cours des dernières années».

Il y a lieu d'ajouter, cependant, que cette affirmation s'applique tout autant aux circonscriptions québécoises qui ont appuyé le Parti libéral du Canada qu'à celles qui ont préféré le Bloc québécois.

Le coup du Burundi est grave pour l'Afrique

JEAN H. LAVOIE

Avocat spécialisé en droit international public et consultant auprès du National Democratic Institute de Washington.

Récemment de passage à New York afin de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Président du Burundi, ce pays d'Afrique centrale dont l'histoire a été trop longtemps marquée par de nombreux conflits ethniques, exprimait le souhait qu'à la fin de son mandat aucune goutte de sang n'ait été versée. Ironiquement, à peine deux semaines après cette déclaration, le Président Melchior Ndadaye ainsi que plusieurs membres de son cabinet et de l'Assemblée Nationale étaient brutalement assassinés.

Les responsables du coup d'État n'avaient qu'une idée à l'esprit: éliminer les têtes dirigeantes du parti au pouvoir, le Parti FRODEBU, qui occupait depuis les élections législatives du 29 juin dernier 65 des 81 sièges de l'Assemblée nationale et dont le leader avait été élu président le 1^{er} juin avec une majorité de presque 70% des voix. Après avoir complété leurs meurtres crapuleux des dirigeants politiques, certains membres de l'armée ont poursuivi leurs carnages et mitraillé des milliers de civils pour des motifs purement d'appartenance ethnique ou régionale. Étant dans l'impossibilité de retrouver chez lui le ministre des Affaires extérieures considéré à la fois comme l'âme et le cerveau du parti au pouvoir, les militaires ont exécuté froidement son épouse et son enfant âgé de quatre mois.

20 000 morts, 600 000 exilés

Depuis ce moment, les révoltes sanglantes à l'échelle du pays qu'ont engendrées ces événements ont fait au moins 20 000 morts et causé l'exil de près de 600 000 personnes, soit environ 15% de la population totale. Devant le constat d'échec et d'absence de support de la majorité des factions de l'armée et de la quasi-totalité de la population, les conjurés du coup ont remis le pouvoir au gouvernement dont les membres qui avaient échappé à la mort s'étaient pour la plupart réfugiés dans les ambassades.

Le peuple burundais ne voulait plus de cette violence. Les cinq années au cours desquelles le Président Buyoya avait, jusqu'en juin dernier, dirigé le pays avaient permis d'effacer certaines des plaies du passé. La réconciliation nationale avait constitué le thème autour duquel ce gouvernement avait proposé une Charte de l'unité nationale, une nouvelle Constitution et qu'il avait mis en place un cabinet représentatif des différentes ethnies et régions du pays. La communauté internationale ainsi que l'ensemble des observateurs nationaux et internationaux avaient longuement rendu hommage au président sortant ainsi qu'à l'ensemble des formations politiques et de la société civile pour le degré de transparence et d'équité avec lequel le processus électoral avait été conduit. Le président élu, malgré la forte majorité, était conscient qu'il ne pourrait prendre des décisions de fond dans des dossiers aussi délicats que la question de la réintégration des réfugiés, la réforme de la fonction publique ou la restructuration de l'armée sans au préalable consulter et faire les compromis nécessaires avec la minorité ethnique qui avait jusqu'alors contrôlé les secteurs politiques et économiques.

Un autre pays aura été ensanglanté et ravagé par la faute de quelques individus qui ont refusé de se plier à la volonté populaire et ont plutôt cru bon d'organiser un complot aux effets dévastateurs.

Jadis un modèle

Le Burundi constituait un modèle démocratique pour l'Afrique et son peuple en était fier et honoré. Malheureusement, au moment où ce dernier devient victime des événements, que ses espoirs en un avenir plus stable se dissipent et que sa confiance en ses leaders et ses institutions risque d'être sérieusement affectée, la communauté internationale tarde à réagir pour fournir un appui concret et efficace susceptible d'aider le gouvernement légitime à reprendre le contrôle de l'État et mettre fin à la violence.

Lorsqu'on observe le degré de couverture accordé par les médias aux événements en Haïti, en Somalie et en Bosnie et qu'on constate par ailleurs le peu d'intérêt de ces derniers pour commenter et alerter l'opinion publique sur la situation qui prévaut au Burundi, on est en droit de se demander si les médias ont bien saisi l'ampleur des implications de ce coup d'État pour l'avenir de la démocratie en Afrique. De même, lorsqu'on se rend compte que les réactions de la communauté internationale se résument de façon générale à condamner la situation, à demander que les putschistes soient jugés et à faire des déclarations de bonnes intentions, on peut se demander si le gouvernement burundais, malgré le courage qui l'anime, pourra avec si peu de soutien extérieur, éviter la guerre civile, retrouver une stabilité politique et économique et juger les responsables du coup pour les crimes qu'ils sont accusés d'avoir commis. (...)

ROGER NICOLET
président de l'UMRCQ

À l'endroit de Jean Allaire, des fleurs... puis le pot

ROGER NICOLET

L'auteur est président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec.

Cher monsieur Allaire,

Le rôle que vous avez assumé tout au long de la crise constitutionnelle que relançait le rejet, en 1990, des accords de Lac Meech, vous a mérité la reconnaissance de tous les Québécois. La force de votre vision, votre courage, la ténacité dont vous avez fait preuve dans une situation qui en a ébranlé de plus éminents, vous réservent une place dans ce chapitre charnière de notre histoire.

C'est donc avec regret que je me vois obligé de vous signifier mon désaccord profond avec la démarche politique que vous avez esquissée ces derniers jours. D'aucuns pourront s'étonner du choix de la forme d'une lettre ouverte pour vous communiquer les motifs de cette mésentente. J'y vois toutefois l'avantage de vous adresser personnellement ce message qui se veut, avant tout, une requête, une instigation à la réflexion, à l'autolimitation, pour emprunter à Soljenitsyne, tout en reconnaissant le caractère très public qui a été conféré à mon association pour le moins périphérique au groupe de réflexion que vous avez présidé et orienté.

Un modèle identitaire

C'est à votre instigation que je me suis joint à un groupe de travail animé par le professeur Guy Laforest qui tentait d'approfondir la question du modèle identitaire québécois. Il s'agissait là d'une démarche qui rejoignait une problématique très personnelle. J'avais

en effet éprouvé quelques difficultés à me situer face à certaines manifestations du mouvement nationaliste des années 70. Quoi qu'il en soit, la réflexion de ce groupe a permis, je crois, de remettre en perspective les fondements, ou plutôt l'ancrage social, de la question nationale, d'une manière qui devrait nous guider dans la conjoncture actuelle.

Vos associés m'ont régulièrement fait parvenir des copies des textes rédigés par d'autres collaborateurs de votre groupe. J'y ai retrouvé plusieurs idées qui ont fait l'objet de propositions que l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) a eu l'occasion de défendre. À ce titre, j'aimerais rappeler que dans son mémoire à la Commission Bélanger-Campeau, notre Union avait déjà avancé l'idée d'une chambre consultative des régions, constituée de porte-parole politiques, comme instance de rééquilibrage des institutions québécoises. La vision d'un État allégé par l'adoption d'un programme de décentralisation vers le palier municipal, qui fait l'objet d'un projet que l'UMRCQ parraine, mérite également d'être souligné.

De façon générale toutefois, compte tenu du cadre de votre action et des objectifs que vous poursuivez, je tiens à vous exprimer mes réserves quant à l'opportunité d'aborder dès à présent un débat qui remet en cause les structures de l'État et son fonctionnement, alors que le cadre constitutionnel qui régit la société québécoise fait l'objet d'une réévaluation fondamentale. Vous préconisez vous-même la souveraineté du Québec. Comment traiter alors de règles d'intendance tant que cette question première n'est pas tranchée? Dans la logique même de votre texte, n'y aurait-il pas lieu de s'attaquer d'abord à la rédaction d'une constitution québécoise, pour débattre

ensuite seulement du modèle et du fonctionnement des institutions?

Un courant souffle sur ce pays

Mais il y a bien davantage. Un courant souffle sur ce pays. Personne n'en mesure encore pleinement l'importance et les conséquences. En octobre 1992, lors du référendum, et à nouveau en octobre 1993, les électeurs québécois ont consacré une rupture avec le passé et ont exprimé sans ambages leur volonté d'aborder de front la question des relations avec le «reste du Canada». Ce n'est plus simplement le rapport de la Commission Bélanger-Campeau qui l'affirme. Dorénavant, pour peu que l'on ne noie pas les enjeux, c'est-à-dire que l'on n'occulte pas la vraie problématique par des mises en scène trompe-l'œil, l'électorat s'engagera dans une réflexion collective sur l'avenir du Québec. Et même si aujourd'hui personne ne peut encore prétendre prédire (du moins sans réserves mentales) les résultats d'un référendum sur la souveraineté, n'est-il pas de notre responsabilité première de veiller à disposer du contentieux que constitue la question constitutionnelle?

Notre mode de scrutin est unanimité et ne permet aucune pondération proportionnelle des résultats. Dans le contexte québécois actuel, bon gré mal gré, l'influence des tiers partis serait davantage délétère que porteuse d'influence réelle qui se traduirait par une présence significative à l'Assemblée nationale. Que vous l'ayez souhaité ou non, votre prise de position, aussi nuancée soit-elle, en faveur de la souveraineté, vous a placé du même côté de la clôture constitutionnelle que le Parti Québécois. Dans la logique très certainement brutale du scrutin de 1994, les votes que vous seriez susceptible de recueillir ne peuvent provenir, dans leur majorité, que de ce parti ou

pour le moins des indécis susceptibles de l'appuyer.

L'effet net de la présence de représentants se prétendant d'Action-Québec ne se traduira donc, d'ici l'échéance électorale, que par le renforcement des forces favorables au maintien du statu quo sur le plan constitutionnel. Il me semble évident que les projections les plus optimistes que vous pourriez nourrir quant au déroulement des prochaines élections ne vous permettent rien de plus qu'un report sine die d'un débat de fond, tant sur la question nationale que sur les réformes que préconise votre rapport.

Que vous le souhaitiez ou non, la conjoncture mondiale, particulièrement en ce qui a trait à la globalisation des marchés, à l'insécurité culturelle qui découle de l'éclatement de la diffusion, les événements des dernières années au plan canadien et la dynamique politique québécoise, nous imposent, en priorité, la résolution de nos problèmes essentiels, constitutifs, donc constitutionnels. Le sens de responsabilité qui vous a toujours animé vous dicte, je crois, de subordonner et d'intégrer votre projet, aussi méritoire soit-il, dans une démarche collective. Les bases, le cadre de référence une fois clarifiés, il sera toujours temps de marquer nos différences. Dans une conjoncture susceptible de permettre un avancement significatif de la nation, de l'évolution du Québec, il nous incombe de mettre nos désaccords en veilleuse et de permettre finalement que les décisions primordiales occupent pleinement la scène publique.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Le chant des sirènes de Marie Papillon

Voici une belle «success story», comme dirait *Sonia Benezra*. J'ai retrouvé la belle Marie Papillon qui avait quitté le Québec en 91 à la suite du succès international de son best-seller *Mille et une stratégies amoureuses*. J'ai connue Marie à l'époque où elle était relationniste. Une excellente communicatrice, tant dans l'hôtellerie qu'au Parc Safari d'Hemmingford.

Mais voilà, c'est son charme qui l'a emporté. D'abord elle a fondé son école de charme et de personnalité: l'Institut Marie Papillon (35 succursales au Québec!), puis elle a donné des cours de stratégie amoureuse pour célibataires dont le succès l'a amenée à écrire un livre sur l'art de la séduction, maintenant vendu dans une centaine de pays et traduit en 10 langues!

Et il y aura une version italienne en mai 94 dit-elle: «J'ai eu de la chance, sans doute, que mon livre réponde à un besoin au bon moment. Ce qui est amusant, c'est d'être traitée en star alors qu'avant c'est moi qui traitais les invités en stars. Mon éditeur chinois a acheté les droits sur mon livre pour l'édition dans 23 pays d'Asie, et ça fait plus d'un an que je vis en Asie: un mois dans un hôtel cinq étoiles à Kuala Lumpur, six mois à Singapour, toujours à l'hôtel Orchard.



Marie Papillon alors qu'elle était directrice du marketing au parc Safari.

«Tous les jours je découvre et j'apprends. J'ai souvent de grosses surprises en voyant les différentes adaptations de mon livre. On ne séduit pas de la même façon partout! Par exemple, au chapitre où je suggère d'aller promener son chien soir et matin dans le but de rencontrer quelqu'un d'intéressant à séduire, eh bien! ça ne marche pas en Malaisie. Les Malais ne touchent pas aux chiens! Si un Malais touche à un chien, il est obligé de se laver neuf fois avec de la glaise.

«En Asie *One Million & One Love Strategies* est divisé en quatre volumes: *For keeping passion in romance*, *For a terrific courtship*, *For becoming an irresistible flirt* et *For meeting your dream partner* avec en page couverture, une photo couleur d'un jeune couple d'allure romantique. C'est ce qui plaît là-bas.

«En fin de semaine, je vais faire le Salon du Livre de Montréal. L'été prochain, j'animerai des ateliers à bord de l'authentique *Love Boat* de La croisière s'amuse; on m'a demandé d'être l'hôtesse d'une croisière pour célibataires sur la Méditerranée. Ça ne se refuse pas!»

CIRQUE AU SALON

■ Demain soir, au *Salon du Livre*, Place Bonaventure, il y aura de la magie dans l'air car, entre autres lancements, le *Cirque du Soleil* célébrera 10 ans de haute voltige en lançant, de façon spectaculaire, son album souvenir, distribué par Québec-Livres dont c'est aussi le 10^e anniversaire! Le livre *Cirque du Soleil* comprend des textes de plusieurs auteurs et critiques mais surtout des photos sur la vie quotidienne, les coulisses et leurs merveilleux spectacles de cirque théâtral qui est unique au monde.

SKI FOR LOVE ALONE...

■ Bons skieurs recherchés! Il fallait s'y attendre car je vous disais dans ma chronique de dimanche que les scènes de championnats de ski avec *Sanna Vraa*, vedette du téléfilm américain *For Love Alone*, seront tournées dans nos Laurentides.

Les productions Élite sont maintenant à la recherche d'hommes et de femmes de tous âges qui savent bien skier et qui ont de beaux costumes de ski, très jet set, pour figurer dans ce film, entre le 29 novembre et le 1^{er} décembre au Mont-Tremblant. Chaque skieur (euse) sera payé autour de six dollars l'heure. Autant dire que vous ferez ça surtout pour le plaisir de vous voir ensuite à la *CBC Movie of the Week*.

Alors si l'aventure vous tente, rendez-vous aux auditions que tiendront Élite production demain. Présentez-vous en costume de ski au Centre de Loisirs de Mont-Tremblant, 140 rue du Couvent, entre 11 h et 18 h. *For Love Alone*...

POUR L'AMOUR DE L'ART!

■ L'auteure et célèbre femme d'affaires, *Ivana Trump* reviendra à Montréal les 22 et 23 novembre pour y faire une brève apparition. Un *caméo* comme on dit dans le métier. Le lundi 22, dame Trump sera l'invitée d'honneur d'une soirée bénéfice, à 100\$ p.p. au Musée d'art contemporain; les profits iront à l'acquisition d'œuvres d'art pour le musée.

SEXAGÉNAIRES!

■ C'est un S.O.S.! La maison de production CINQUE Films doit tourner en fin de semaine le vidéo-clip de la jeune *Charlotte Avril*, une gagnante du Festival international de la chanson de Granby en 85. Il y a une scène très douce et très tendre à jouer nus... et par un couple dans la soixantaine. Sexagénaires! Surtout si vous êtes naturalistes, c'est une occasion, en tout cas une façon, de vous désennuyer! CINQUE a déjà produit plus de 200 vidéo-clips, de *Céline Dion* à *Roch Voisine*. Le réalisateur, *Bernard Nadeau*, a signé les clips de *Richard Seguin*, *Hart Rouge*, tous les clips de *Gildor Roy*, etc. Il aimerait tourner dès samedi, mais pas sans ce couple d'Adam et Ève d'âge mûr. Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec *Bernard Nadeau* au (514) 499-8534.

FRED SOUS LA TENTE

■ *Fred*, le père de *Philémon* serait-il devenu un sexagénaire excentrique? Il arrive à Montréal et dès ce soir il va camper sous la tente pendant cinq jours, et cinq nuits, au Musée... pour rire. Ou pour s'inspirer? Ce n'est pas un marathon, alors Fred ira au Salon du Livre, Place Bonaventure, pour présenter son nouvel album, le premier depuis six ans: *L'histoire de Corbac*.

ROBERTISSIMO

■ Savez-vous où *Danielle Oddera* a lancé son album *Je persiste et signe...* Brel? Au nouveau restaurant de son petit mari *Roberto Medile*: le café des artistes Robertissimo, situé avenue du Parc près du Club Soda. «La cuisine n'est pas encore ouverte!», me lance Roberto. Nous aurons une cuisine italienne familiale, comme celle de ma mère: des pâtes fraîches, du veau, des poissons, de bons desserts dont la crème brûlée.

C'est au Robertissimo aussi que les critiques de théâtre ont rencontré les membres de la compagnie théâtrale italienne La Ribalta, dont Roberto Medile fait partie et qui jouera *La locandiera* de Carlo Goldoni en italien du 25 au 28 novembre au théâtre Centaur. Les *Benoît Brière*, *Sylvie Drapeau*, *Robert Lalonde* et autres qui joueront, eux, *La locandiera*, traduite par *Marco Micone*, en français au T.N.M., du 16 nov. au 11 décembre. Un doublé à l'occasion du bicentenaire de la mort de Goldoni...

Télévision



Entourant Dodo, «celle qui dure le plus longtemps», André-Philippe Gagnon et Patrice L'Écuyer, les trois interprètes du prochain *Bye Bye*.

Dodo reprend le collier, Patrice L'Écuyer aussi et André-Philippe Gagnon se lance

Le Bye Bye 93: «C'est l'année du péché»



LOUISE COUSINEAU

Déguisée en lapin rose, battant du tambour, la petite Dominique — elle était à genoux, les jambes repliées derrière elle — s'est pointée à la conférence de presse du *Bye Bye 93* en battant du tambour, comme le lapin des publicités d'Energizer qui continue à courir la campagne quand tous les autres sont en panne.

«Elle a 87 ans», a lancé Patrice L'Écuyer, en souriant de toutes ses dents.

Dominique Michel n'a plus osé dire que c'était son dernier *Bye Bye*. Mais elle a soupiré: «Juste d'y penser, je suis déjà fatiguée!»

Allons donc!

C'est l'année des dinosaures, c'est pour ça qu'on a pris Dodo, de dire l'auteur Stéphane Laporte hier, le sourire malin au lèvres. En fait, mon but c'est de la rachever.

Après la débâcle de l'an dernier, Radio-Canada a décidé de confier le *Bye Bye*, l'émission «must» de l'année pour les télé-spectateurs, à une équipe certifiée. Dodo la magique du comique, Patrice L'Écuyer qui en a déjà fait deux et le polyvalent André-Philippe Gagnon pour qui ça sera le premier.

L'auteur des textes n'est pas un poids léger: Stéphane Laporte écrit les monologues d'André-Philippe Gagnon, et il est le concepteur et l'auteur des textes de *L'Enfer c'est nous autres*. «Émission qui a rejoint les magazines», s'empresse de dire Dominique Michel, pour qui ce sera le 27^e ou 28^e *Bye Bye*, elle ne compte plus, parce qu'avant elle faisait des revues de fin d'année avec *Le Petit café*.

Seulement trois interprètes? M. Laporte rétorque qu'il connaît une pièce à trois personnages

qui marche fort ici depuis des années. *Broue*, bien sûr. Et ça ne m'étonnerait pas que Julie Snyder, l'autre «personnage» de Stéphane Laporte, sa blonde aussi dans la vie, soit une des surprises de l'émission. Je n'ai pas posé la question. De toute façon, ils auraient dit non.

Le réalisateur Claude Maher, qui a fait les deux premiers *Bye Bye* en direct (en 90 et 91), mais qui avait pris congé l'an dernier, — un homme inspiré, quoi! — reprendra du service le 31 décembre à 23 h. Il aura une équipe de 125 à 150 personnes sous ses ordres. Ça va bouger beaucoup, depuis trois scènes.

Les journalistes ont vainement tenté de tirer les vers du nez de tout ce beau monde sur le contenu de l'émission.

«Bonne année pour les humoristes, de dire Stéphane Laporte. L'année du péché. Plus que d'habitude.»

La famille royale, Michael Jackson, les frasques de Pierre Elliott Trudeau, la déconfiture de Brian Mulroney, *Les Garçons de St-Vincent*, le curé Plamondon, l'affaire Céline Dion, effectivement, la matière est riche.

«Quand on ne sera pas drôles, on va être émotifs, promet Patrice L'Écuyer. En fait, au n'aura pas d'excuses pour ne pas être drôles!»

Stéphane Laporte, qui s'intéresse à tout et est même un expert en sport, jure qu'il n'exagérera pas du côté du hockey. Parions toutefois que son idole Jacques Demers se retrouvera dans le *Bye Bye*, et sûrement aussi l'abominable Pierre Pagé, de Québec, celui qui avait crié des noms au pauvre Mats Sundin en pleine télévision!

Bien sûr, il s'agit de trouver un angle nouveau pour traiter toute cette riche matière. Laporte est là-dessus depuis mars dernier et organise plein de réunions avec ses interprètes, histoire de leur faire essayer des personnages. Fidèle à lui-même, il les fera travailler super fort. Et contrairement au concepteur de l'an dernier qui était en Floride le soir du 31 décembre, Stéphane Laporte sera sur place pour veiller au grain.

Stéphane Laporte: «On a pris Dodo parce que c'est l'année des dinosaures.»



90 dollars par personne pour le Bye Bye

■ Le *Bye Bye* cette année sera encore en direct, cette fois du Centre sportif Pierre-Charbonneau, là où Bernard Derome a fait sa soirée électorale. «Là où a eu lieu le *Bye Bye* conservateur», précise Stéphane Laporte. On pourra loger seulement 40 tables de 12 places au parterre. Chaque place coûte 90\$, il faut réserver une table complète (1080\$) et le tirage aura lieu le samedi 4 décembre à 10 h à la maison de Radio-Canada à Montréal. Termes: comptant ou chèque certifié.

Il se pourrait aussi qu'on vende des places dans les estrades du Centre. Mais rien n'est encore décidé là-dessus. Le repas sera préparé sous la direc-

tion du chef Henri Bernard. Les profits iront à l'Accueil Bonneau.

Le directrice de ce refuge a lancé: «Comme a dit M. Chrétien pendant la campagne électorale, ça va nous changer de la soupe Campbell!»

L'émission sera de nouveau retransmise à la bande AM de Radio-Canada. «Elle a attiré 250 000 auditeurs l'an dernier, de dire le patron des Variétés», Paul Dupont-Hébert.

Chiffre étonnant qui démontre une chose: les Québécois qui ne sont pas ravis à leur télé la veille du jour de l'An écoutent leur *Bye Bye* en auto. Une vraie religion!

Radio

CKRS

Le blocus est levé



DANIEL LEMAY

Hier, ils ont levé le siège. «Momentanément», précise Marcel Martel, le maire de Jonquière qui, pendant deux jours, a mené une opération d'«envahissement» des ondes — «polie mais dérangeante» — puis un blocus de la station locale, CKRS.

C'est que Radiomutuel veut déménager sa station AM dans ses locaux de Chicoutimi où se trouve sa FM Énergie (CJAB)... et les trois autres stations de la région (CJMT et CFIX de Télémedia et CBJ Radio-Canada).

«CKRS est à Jonquière depuis 46 ans, dira le maire. Cette station fait partie de notre patrimoine et les gens veulent la garder à Jonquière. Qu'est-ce que ça donnera de la déménager à cinq minutes d'ici?»

Des annonceurs ont déjà fait savoir à Radiomutuel qu'ils mettraient fin à leurs contrats de publicité si le réseau devait mettre son plan à exécution, le 1^{er} décembre. On parle de 200 000 \$ sur des revenus annuels de 1,2 million. Mutuel prétend que sa station perd de 200 000 \$ à 300 000 \$ par année; lundi à son *Journal du midi* où il interviewait M. Martel, Gilles Proulx a «glissé» le chiffre de 800 000 \$ de pertes annuelles...

«Ça n'a aucun bon sens», lance le maire, économiste de formation, ancien journaliste et patron de presse. «Si tel est le cas, quelque chose ne tourne pas rond dans les méthodes comptables de Radiomutuel. 800 000 \$ de pertes... et ils disent que la station n'est pas à vendre!» Oui, des acheteurs «locaux» se sont manifestés...

M. Martel dénonce la «vision centralisatrice» de Paul-Emile Beaulne, le vice-président de Radiomutuel, qu'il croit avoir été «jouée» par son vp de Québec, André Gagnon, «descendu à Jonquière pour une job de bras». «M. Beaulne est un grand bonhomme de radio mais on ne lui a pas donné la couleur régionale. Les régions ne peuvent être que trois ou quatre colonnes dans les bilans!»

«La région d'abord!»

La région du Saguenay-Lac Saint-Jean représente une grosse source de réactions «anti-métropolitaines». Il y a deux ans à Chicoutimi, des élites locales — dont M. Martel — avaient appuyé l'action de la direction de CJMT qui avait décidé de remplacer l'émission *Contact* — émanant de CKAC à Montréal — par une émission locale. À l'insu de Télémedia... L'opération s'appelait *La Région d'abord!* Le président de Télémedia, Philippe de Gaspé Beaulne, avait dû descendre lui-même au Saguenay.

Le maire de Jonquière dit ne rien avoir contre Radiomutuel ou sa direction: «Ils ont mis sur pied un magnifique réseau et il devrait profiter de l'appui de mes concitoyens à CKRS. Nommez-moi un endroit au Québec où les gens se battent pour garder leur station de radio! Il faut que Radiomutuel comprenne qu'ici les gens n'acceptent pas d'être traités comme de simples items comptables. On a droit au respect! On est du monde!»

PIMENT FORT

AVEC NORMAND BRATHWAITE, DU LUNDI AU VENDREDI À 18H30

Cette semaine: Dominique Michel et Benoît Marleau!

Pour assister aux émissions, composez le 462-2152



Giulietta Masina hospitalisée

Agence France-Presse

ROME

■ Giulietta Masina, l'épouse du cinéaste Federico Fellini décédé le 31 octobre, a été hospitalisée pour des examens après le choc qu'elle a subi.

Giulietta Masina, 72 ans, a été admise à la clinique romaine Colombus, où elle suivait déjà des soins quotidiens depuis plusieurs semaines.

Elle avait déjà passé quinze jours en examen dans cette clinique avant le malaise qui avait frappé Federico Fellini à la mi-octobre. Le cinéaste est resté quinze jours dans le coma avant de mourir sans avoir repris connaissance.

La mort de son époux a secoué son système nerveux, a commenté le docteur Roberto Tavanti, un des médecins qui soignent Giulietta Masina. Elle a besoin d'une période de repos d'au moins dix jours, a-t-il ajouté.

Le Québec à l'honneur à Cannes

Agence France-Presse

CANNES

■ Le Québec et sa cinématographie seront à l'honneur des sixièmes Rencontres cinématographiques de Cannes (10 au 16 décembre), ont annoncé hier les organisateurs de cette manifestation cannoise.

Au cours de ces rencontres, dix films inédits français et étrangers seront en compétition. Quatre prix, dont celui du Public et de la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai (CICAE), seront décernés à l'issue de la manifestation.

Ce festival a pour mission de promouvoir «le goût et la connaissance d'un cinéma de qualité».



SRC Télévision

19 h 30



L'enfer c'est nous autres
Notre star de l'entrevue est à Los Angeles.

20 h



Sous un ciel variable
Pour la première fois de sa vie, Adrienne se confie.

21 h



Enjeux
Le terrorisme de la minceur: un régime de terreur?

NOVEMBRE, MOIS DE LA SANTÉ!

ÊTES-VOUS UN AS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE?

Cette semaine, le test-santé est présenté par la Société de l'assurance automobile du Québec.



Du 3 novembre au 4 décembre 93 Un test-santé différent par semaine à répondre et à conserver. Disponible dans le quotidien La Presse du mercredi et du samedi ainsi que dans les réseaux de nos commanditaires participants. Pour connaître l'interprétation de vos résultats, il n'y a qu'une façon!

Regardez VISA SANTÉ à RADIO-QUÉBEC

Assurer sa sécurité et celle des autres, c'est d'abord une question de bon sens. Pour réduire les risques que nous courons, que l'on soit tour à tour automobiliste, cycliste ou piéton, il faut d'abord prendre le temps de réfléchir sur nos habitudes et, surtout, nos négligences. C'est effectivement le comportement des usagers de la route qui est l'élément le plus important dans cette équation vitale: prudence + vigilance = sécurité. Voici donc quelques questions qui ont pour but de vous informer mais surtout de vous faire prendre conscience de ces risques que vous courez peut-être inutilement.

1- Votre véhicule circule à 50 km/h. Quelle sera la distance moyenne de freinage sur une chaussée sèche?
a) 15 m.
b) 25 m.
c) 5 m.

2- Pour freiner sur une chaussée humide, prévoyez une distance...
a) 5 fois plus longue que sur une surface sèche;
b) 3 fois plus longue;
c) 2 fois plus longue.

3- Lorsque vous roulez beaucoup plus lentement ou beaucoup plus vite que la moyenne...
a) vous courez moins de risque d'accident;
b) vous courez plus de risque d'accident;
c) vous ne courez ni plus ni moins de risque d'accident.

4- D'après vous, quelle est la toute première cause des accidents de la route?
a) L'état des véhicules.
b) L'état des routes.
c) Le comportement humain.

5- À vélo, pour éviter les risques d'accident, il est préférable...
a) de rouler face aux voitures;
b) de circuler sur l'accotement;
c) d'emprunter une piste cyclable.

6- Quel est le pourcentage de décès à vélo qui sont causés par des blessures à la tête?
a) 60 %.
b) 70 %.
c) 80 %.

7- Quelles sont les pièces d'équipement obligatoires sur la bicyclette?
a) Le fanion écarteur de danger.
b) Les réflecteurs.
c) L'antivol.

8- D'après vous, quelle est la première cause de décès chez les jeunes enfants au Québec?
a) La pneumonie.
b) Les accidents d'automobile.
c) Le cancer.

9- À votre avis, quelle est la meilleure façon de protéger un enfant de quatre ans en automobile?
a) L'attacher avec la ceinture de sécurité.
b) Le placer dans le siège d'auto.
c) Le tenir dans vos bras.

10- Selon vous, la meilleure façon de choisir un siège d'auto est de se fier...
a) au poids et à la taille de l'enfant;
b) à la grosseur du siège;
c) à l'âge de l'enfant.

11- Lors d'un accident, un siège d'enfant bien utilisé augmente les chances de survie du jeune passager de...
a) 90 %;
b) 75 %;
c) 50 %.

12- Lorsqu'un véhicule est impliqué dans une collision alors qu'il roule à 50 km/h, quelle sera la force d'impact reçue par le conducteur et les passagers?
a) 25 fois leur poids.
b) 35 fois leur poids.
c) 60 fois leur poids.

13- À votre avis, la ceinture de sécurité réduit davantage vos risques de blessures lors de collisions...
a) à basse vitesse;
b) à vitesse moyenne;
c) à haute vitesse.

14- Le port de la ceinture de sécurité pour les passagers à l'arrière du véhicule est...
a) obligatoire depuis 1990;
b) recommandé mais pas obligatoire;
c) obligatoire depuis 1992.

15- D'après vous, la consommation d'alcool...
a) aigüe vos réflexes;
b) stimule vos sens;
c) perturbe progressivement votre attention, votre jugement et votre coordination.

16- L'alcool fait chaque année sur les routes du Québec environ...
a) 100 morts et 5 000 blessés;
b) 400 morts et 7 500 blessés;
c) 300 morts et 6 000 blessés.

17- D'après vous, la consommation d'alcool affecte la capacité de conduire un véhicule dès que le taux d'alcoolémie atteint...
a) 50 mg %;
b) 80 mg %;
c) 100 mg %.

18- Selon vous, que peut-on faire pour apaiser son alcoolémie?
a) Prendre un bon café fort.
b) Faire une ballade au grand air.
c) Attendre, puisque seul le temps permet d'éliminer l'alcool consommé.

19- Pour assurer votre sécurité en tant que piéton lorsqu'il n'y a pas de trottoir, vous devez marcher en bordure de la rue...
a) face aux voitures;
b) dos aux voitures;
c) dans un sens ou dans l'autre.

20- Vous traversez la rue à pied lorsque le feu de piéton change et un signal clignotant (main ou silhouette) apparaît. Vous devez...
a) revenir sur vos pas;
b) vous dépêcher pour atteindre l'autre côté de la rue;
c) continuer de traverser car vous avez le temps nécessaire pour atteindre l'autre côté de la rue.

21- Un vélo, un véhicule motorisé et un piéton font tous face à un feu vert. La priorité va au...
a) vélo;
b) véhicule motorisé;
c) piéton.

TOTAL DES POINTS

Calculez votre pointage selon la grille suivante:

1-a) 10	b) 5	c) 0	12-a) 5	b) 10	c) 0
2-a) 0	b) 5	c) 10	13-a) 10	b) 0	c) 0
3-a) 0	b) 10	c) 0	14-a) 10	b) 0	c) 5
4-a) 0	b) 0	c) 10	15-a) 0	b) 0	c) 10
5-a) 0	b) 0	c) 10	16-a) 0	b) 10	c) 0
6-a) 0	b) 0	c) 10	17-a) 10	b) 0	c) 0
7-a) 0	b) 10	c) 0	18-a) 0	b) 0	c) 10
8-a) 0	b) 10	c) 0	19-a) 10	b) 0	c) 0
9-a) 0	b) 10	c) 0	20-a) 0	b) 0	c) 10
10-a) 10	b) 0	c) 0	21-a) 0	b) 0	c) 10
11-a) 10	b) 5	c) 0			

VISA SANTÉ

Ce soir 21 h ou samedi 15 h

25 ans au service des Québécois
Radio Québec

CKAC 730 AM
RADIO 104.1
La Presse

PHARMAPRIX
Le plaisir de bien vivre



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Santé Services sociaux Québec

CORPORATION PROFESSIONNELLE DES PSYCHOLOGES DU QUÉBEC

Canada on Santé
Santé Canada
Health Canada

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

19:30 **1** — L'ENFER... Julie va à Hollywood, Luc de Larochellière aussi, Lucien Bouchard en entrevue, Dany Laferrière, André Montmorency et Pierrette Robitaille vont voir des films gais et «des biennesses» et, au dessert, Maman Dion critique le nouveau disque de Céline et Paul Dion critique les pâtés de Maman.

10 — WHO'S THAT GIRL? Madonna en version française, malgré le titre.

20:00 **15** — CROQUE MONSIEUR Yvon Deschamps est l'invité.

21:00 **2** — ENJEUX Reportage sur le terrorisme de la minceur.

15 — LES DAMES DE LA CÔTE Fanny Ardant rencontre Francis Huster et ça brûle.

21:30 **10** — À VOUS DE JUGER Quatre experts, et une dame qui a vécu l'époque de l'abbé Delorme, discutent de l'émission d'hier soir et du jugement d'il y a 70 ans.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Marilyn	L'enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Destination monde
3	The News		CBS News	Entertainment Tonight	Hearts Affire	The Nanny	South of Sunset		48 Hours		The News	D. Letterman (23h35)
5	News on 5	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries		Mysteries of the Sphinx		Law and Order		News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch		Fashion File	Man Alive	The Nature of Things		CBC Prime Time News		Blanche			Lipstick on Your Collar
7	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Cinéma: Who's That Girl?			À vous de juger		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h51)
8	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Cinéma: Who's That Girl?			À vous de juger		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h51)
9	Newsline		Wheel of Fortune	Memories Then and Now / Movie: The Park Is Mine (1964)			Secret Service (21h33)	Travel Magazine (22h21)	Jeopardy!		National News	Nightline
11	News 8 New England	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Home Improvement	Joe's Life	Movie: Dances With Wolves				News 8 New England	Nightline (23h35)
12	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Marilyn	L'enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Aujourd'hui
13	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Cinéma: Who's That Girl?			À vous de juger		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h51)
14	Pulse		Entertainment Tonight	Bakersfield P.D.	Unsolved Mysteries	Home Improvement	Grace under Fire	E.N.G.			CTV National News	Pulse
16	Montréal ce soir	Au coeur du jour	Marilyn	L'enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Destination Monde
17	Passe-Partout	Degrassi	Téléservice		Québec Magazine		Vie santé		3 Gars, un samedi soir		Continental Club	
19	Newscenter	ABC World News	Star Trek: The Next Generation	Home Improvement	Joe's Life	Movie: Dances With Wolves					Newscenter 22	Married w. Children
20	Polka Dot Door	Ghostwriter	Cook's Tour of France	The Muro Show	The Horsemaster		The Darling Buds of May	Prisoners of Gravity	Canadian Film Centre	Bits and Bytes		Journeys
21	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Julia Child	National Geographic Special		The American Experience					Movie
22	La Guerre des clans	Sonia Benezre		Quelle Histoire!	Croque-monsieur: inv. Yvon Deschamps		Cinéma: Vengeance d'une mère				Le Grand Journal	Sports Plus
23	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		National Geographic Special		Lake Champlain Basin Student Congress		Adirondack	Smith and Jones		Dennis Wholey
24	Feu vert	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Géopolis		Les Dames de la côte		Le cercle de minuit			Espace francophone
25	Solidrok (17h30)	Cimetière CD / Clip	Les Aventures du grand Talbot		Musique Vidéo		Musique Vidéo		Musique Vidéo			Musique Vidéo
26	Volleyball de plage	Sports 30	Hockey: Les Panthers de la Floride vs le Canadien de Montréal								Sports 30	Héros de l'hiver
27	Maria et Femmes (17h40)		Zoom	La Famille Addams			Face à Face (21h40)					Kafka (23h40)
28	Light House (17h45)		Oliver's Story				Honeymoon in Vegas				Lies of the Twins (23h45)	

• Changement de dernière heure.

Desjardins à Paris: héritier plausible de Ferré...

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne

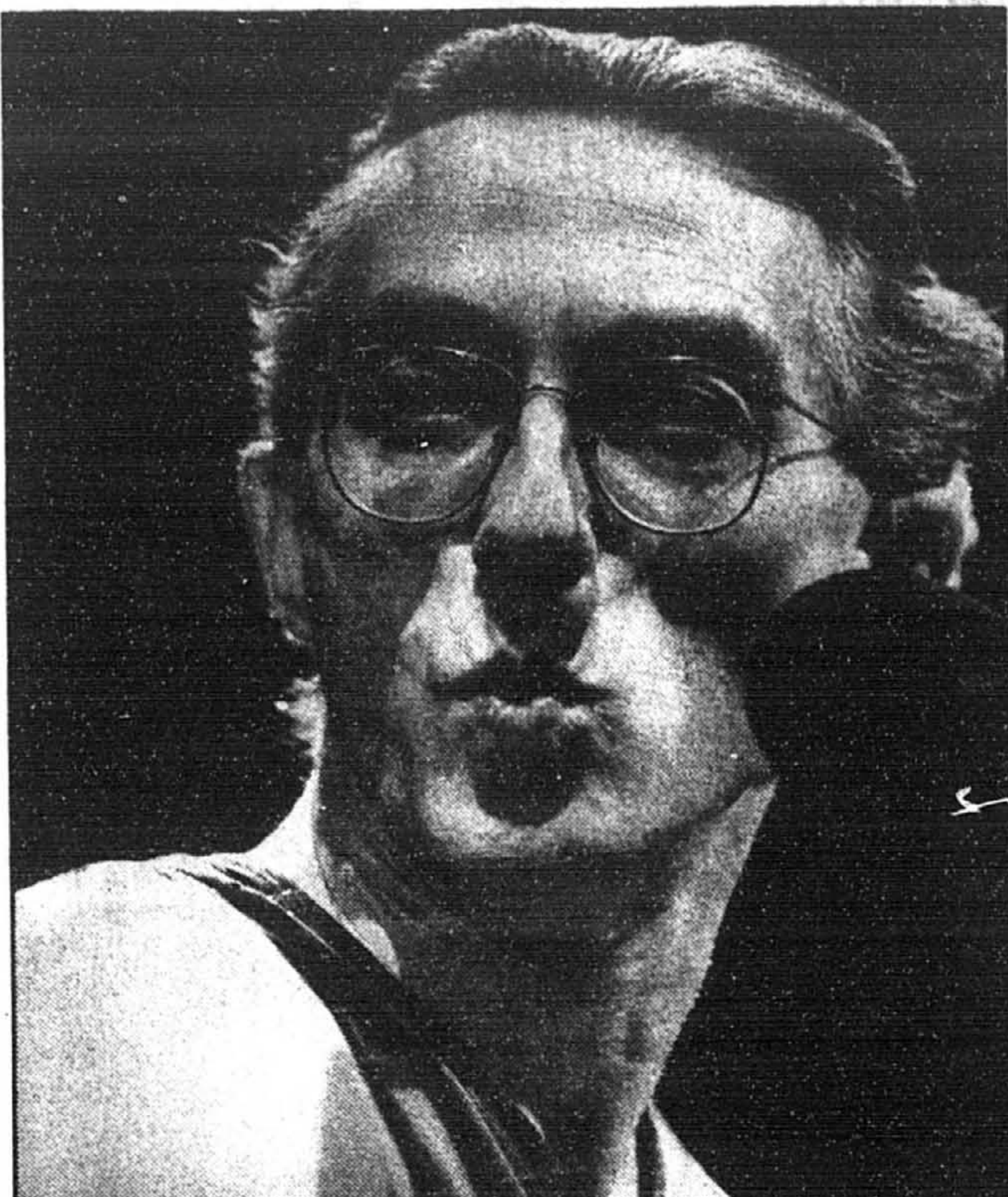
PARIS

Richard Desjardins vient d'entreprendre en France avec son piano et sa guitare ce qui sera sans doute sa dernière tournée en solo.

«Ce show-là, je l'ai fait 450 fois, c'est assez, a noté l'auteur-compositeur-interprète au cours d'une interview dans un café du cœur de Paris. Ça devient ennuyant et c'est beaucoup de pression, vivre comme ça, tout seul, dans un univers fermé. Ça va être bon de changer, de me retrouver avec ma vieille gang.»

Cette tournée mènera Desjardins dans une dizaine de villes françaises, ainsi qu'à Londres (pour la première fois) et à Bruxelles. Lundi soir, il a fait un tabac au Casino de Paris devant un millier de spectateurs, ce qui montre bien qu'il possède, un peu moins de deux ans après ses débuts ici, un véritable public.

Bien sûr, il n'a pas encore accès au «grand public» et aux radios commerciales, mais il peut désormais compter sur les «connaissances», qui, comme le notait Libération «ne jurent que par son «joui, son piano, sa heavy-guitare et sa poésie de chanson» qui en



Richard Desjardins reviendra plus rock et entouré de musiciens...

font un plausible héritier outre Atlantique de Ferré.

Depuis ses débuts triomphaux au Théâtre de la ville devant le Tout-Paris au début de 1992 (trois soirs à guichets fermés), le patient Desjardins a toujours «refusé de partir en peur». Cette sagesse a été rentable.

L'auteur-compositeur-interprète a fait beaucoup de chemin, plus que bien des chanteurs dont on n'a pas réentendu parler après leur unique «tube» au Top 50.

En moins de 24 mois, Desjardins s'est produit 12 soirs au Bataclan (l'équivalent du Spectrum) puis a passé plusieurs semaines en tournée en Europe francophone. Il a aussi remporté le Prix de la Chanson Québec-Wallonie-Bruxelles pour son disque *Tu m'aimes-tu*.

Sur son prochain disque, qui sortira au printemps, Richard Desjardins sera accompagné du groupe Abbattibbi, avec lequel il a fait ses débuts. Pour le disque suivant, il compte s'entourer d'un orchestre à cordes.

Les Québécois, qui ne l'ont pas vu «live» depuis plus de deux ans, le retrouveront sur scène en septembre 1994, plus rock et entouré de musiciens.

Ce sera alors au tour des Français de le perdre de vue, pour au moins un an.

Parodies et droits d'auteur: des «rappeurs» devant la Cour Suprême

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le groupe de rap «2 Live Crew», soutenu par de nombreux humoristes et imitateurs, a demandé hier à la Cour Suprême des États-Unis d'autoriser les parodies de chansons réalisées sans l'accord de l'auteur de la version originale.

La chanson *Oh Pretty Woman*, tube de Roy Orbison créé en 1964, dans les années rock'n roll, et appritée à la manière rap par «2 Live Crew» en 1989, est au cœur du débat qui oppose les défenseurs des droits d'auteurs aux avocats de l'humour et de la liberté d'expression, sur fond de tiroir caisse.

Les «rappeurs» avaient prévenu la société Acuff-Rose Music de Nashville, détentrice des droits de *Oh Pretty Woman*, de leur intention d'utiliser la chanson et de payer les droits correspondant. Acuff-Rose s'y était opposé, mais «2 Live Crew» avait quand même enregistré sa version du tube dans son album *As clean as they wanna be* diffusé en 1989.

Acuff-Rose avait engagé des poursuites. Un juge fédéral de Nashville avait donné raison au groupe de rap. Mais cette décision avait été annulée par une cour d'appel selon laquelle la parodie avait «un objectif commercial flagrant».

«La parodie est un genre loyal sauf si elle empiète sur le



Le rapper Luther Campbell, du groupe 2 Live Crew, en conférence de presse.

marché de l'original», a soutenu Bruce Rogow, avocat des rappeurs, devant la Cour Suprême. De son côté, Sidney Rosditcher, représentant d'Acuff-Rose, a plaidé pour le «droit de dire non» à la parodie, notamment lorsque son objectif est «le profit».

La Cour Suprême, qui a reçu une explication détaillée des théories des «2 Live Crew» sur le rap et le rock'n roll, devrait rendre sa décision en juillet 1994.

LE RÉVEIL AU SALON

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
Du 11 au 16 novembre 1993
Place Bonaventure
Jeudi: 17h à 22h • Vendredi: 9h à 22h • Samedi: 11h à 22h
Dimanche: 11h à 21h • Lundi: 10h à 21h • Mardi: 10h à 18h
Adultes: 6\$ • Étudiants-Aînés: 3\$

FAMOUS PLAYERS

DANS CERTAINS DE NOS CINÉMAS	MATINÉES À 5\$ DU LUNDI AU VENDREDI SAUF LE MARDI ET LES JOURS FÉRIÉS	Aussi aux cinémas DORVAL, LAVAL et VERSAILLES les MERCREDI À 4.25\$ toute la journée!
PARISIEN 480 Ste-Catherine 866-3856 LE SEXE DES ÉTOILES (13+) DOLBY 12-15-22-43-50-52 INSTINCT FATAL (G) DOLBY 1-00-3-10-5-10-7-10-9-30 LA PETITE APOCALYPSE (G) 1-40-4-10-7-00-9-15 ADIEU MA CONCUBINE (SAC) DOLBY 1-30-5-00-8-30 LOUIS ENFANT ROY (13+) DOLBY 12-50-3-35-6-20-9-10 GERMINAL (13+) DOLBY 1-15-4-50-4-15 GERMINAL (13+) DOLBY 12-00-3-00-6-00-9-00	CENTRE EATON 705 Ste-Catherine 985-5730 FLESH AND BONE (13+) DOLBY 1-00-3-35-6-15-9-00 FATAL INSTINCT (G) DOLBY 12-40-2-50-4-55-7-00-9-05 FORTRESS (13+) DOLBY 12-50-3-05-5-10-7-15-9-20 COOL RUNNINGS (G) DOLBY 12-45-3-05-5-07-10-9-15 LE LIEN (13+) DOLBY 1-10-4-6-35-9-10 DEMOLITION MAN (13+) DOLBY 1-30-4-15-7-05-9-25	IMPERIAL THX 1430 Bleury 288-7102 BARAKA (G) THX DOLBY 1-05-3-10-5-10-7-15-9-20 LAVAL 1600 Le Carburateur 688-7776 GERMINAL (13+) dim 8-15-9-15 lun-mar-mer-jeu 8-00 dim 12-10-3-10 lun-mar-mer-jeu 2-15 FLESH AND BONE (13+) DOLBY dim 6-40-9-20 lun-mar-mer-jeu 7-00-9-25 dim 12-40-3-10 lun-mar-mer-jeu 12-10-2-40 BEVERLY HILLBILLIES (G) DOLBY 3-00-7-00 RETURN OF THE LIVING DEAD 3 (18+) DOLBY Tous les soirs 9-30 dim 12-50-5-00 lun-mar-mer-jeu 12-50 FATAL INSTINCT (G) DOLBY Tous les soirs 7-10-9-10 dim 1-00-3-10-5-10 lun-mar-mer-jeu 1-00-3-10 FEARLESS (G) DOLBY Tous les soirs 7-00-9-25 dim 12-40-3-00 lun-mar-mer-jeu 12-30-2-50 MALICE (13+) DOLBY dim-lun-mar-mer-jeu 7-10-9-30 dim 12-30-2-40-4-50 lun-mar-mer-jeu 12-30-2-40 INSTINCT FATAL (G) DOLBY Tous les soirs 7-20-9-40 dim 1-00-3-00-5-10 lun-mar-mer-jeu 1-00-3-00 FORTRESS (13+) DOLBY Tous les soirs 7-00-9-20 dim 12-50-2-50-4-50 lun-mar-mer-jeu 12-50-2-50 COOL RUNNINGS (G) DOLBY Tous les soirs 7-10-9-10 dim 1-00-3-00-5-10 lun-mar-mer-jeu 1-00-3-00 LE LIEN (13+) DOLBY Tous les soirs 6-50-9-15 dim 12-30-3-10 lun-mar-mer-jeu 12-30-2-50 NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) DOLBY Tous les soirs 6-00-7-50-9-25 dim 12-15-2-10-4-00 lun-mar-mer-jeu 12-15-2-10 DEMOLITION MAN (13+) DOLBY Tous les soirs 7-00-9-20
LOEWS 954 Ste-Catherine 861-7437 NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) DOLBY 12-15-2-10-4-00-6-05-7-50-9-30 FEARLESS (G) DOLBY 12-55-3-35-6-20-9-00 FAREWELL MY CONCUBINE (13+) 12-00-3-00-4-10-9-05 THE JOY LUCK CLUB (G) DOLBY 1-00-3-40-6-30-9-20 M BUTTERFLY (13+) DOLBY 12-30-2-50-5-10-7-20-9-40	FAMOUS PLAYERS 8 3911 Highway 70 (St-Jean/Pointe Claire) 697-8095 MR. NANNY (G) DOLBY dim-mar 12-30-2-30-4-30 FUGITIVE (13+) DOLBY Tous les soirs 6-50-9-30 dim-mar 1-30-4-00 MR. JONES (13+) DOLBY Tous les soirs 7-15-9-30 dim-mar 12-30-2-45-5-00 FEARLESS (G) DOLBY Tous les soirs 6-35-9-15 dim-mar 1-30-3-50 COOL RUNNINGS (G) DOLBY Tous les soirs 7-00-9-20 dim-mar 12-30-2-40-4-50 FATAL INSTINCT (G) DOLBY Tous les soirs 7-30-9-30 dim-mar 1-30-3-30-5-30 NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) DOLBY Tous les soirs 7-15-9-15 dim-mar 1-15-3-15-5-15 FLESH AND BONE (13+) DOLBY Tous les soirs 6-40-9-25 dim-mar 1-10-3-50	CINÉMA DU PARC 3575 ave. du Parc 844-9470 NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) DOLBY Tous les soirs 7-10-9-10 dim 5-10 FLESH AND BONE (13+) 6-45-9-15 dim 4-15 FATAL INSTINCT (G) Tous les soirs 7-00-9-00 dim 5-00 GREENFIELD PARK 519 boul. Taschereau 671-6129 INSTINCT FATAL (G) DOLBY Tous les soirs 7-00-9-00 dim 1-00-3-00 NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) Tous les soirs 7-15-9-15 dim 1-20-3-20 LE LIEN (13+) Tous les soirs 6-50-9-25 dim 12-30-3-00 VERSAILLES Place Versailles 353-7880 ROBOCOP 3 (13+) DOLBY Tous les soirs 6-30-9-10 dim-mar-mer 1-00-3-40 GERMINAL (13+) DOLBY Tous les soirs 8-00 dim-mar-mer 2-00 INSTINCT FATAL (G) DOLBY Tous les soirs 7-05-9-05 dim-mar-mer 1-15-3-30 LE LIEN (13+) DOLBY Tous les soirs 7-00-9-20 dim-mar-mer 1-30-3-50 FORTRESS (13+) DOLBY Tous les soirs 7-15-9-30 dim-mar-mer 1-45-4-00 NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) DOLBY Tous les soirs 7-20-9-15 dim-mar-mer 1-50-3-45

Ces horaires couvrent la période du 7 au 11 novembre

PALACE
698 Ste-Catherine 866-6991
• Matinées à 4.25\$ tous les jours
• 6\$ en soirée après 18h00 sauf le mardi
• Le mardi à 4.25\$

STRIKING DISTANCE (16+)
12:30-2:40-5:00-7:20-9:35
RISE SUN (13+) 1:15-4:15
TRUE ROMANCE (16+)
DIM. LUN. MAR. JEU. 7:10-9:40 MER. 9:40
THE FIRM (G) 12:00-3:05-6:00-9:00
RETURN OF THE LIVING DEAD 3 (18+)
12:35-2:35-4:50-7:25-9:25
FUGITIVE (13+) 1:20-4:05-7:00-9:30
GETTYSBURG (G) 1:00-7:05

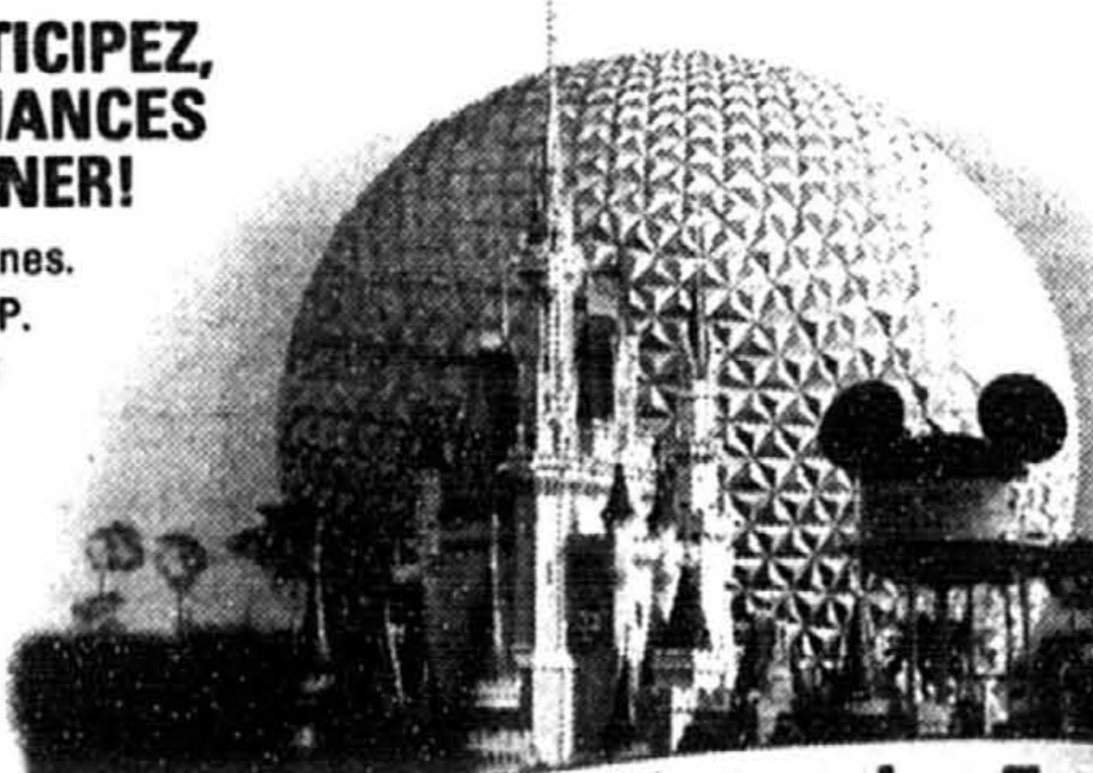
À VOUS DE JUGER! CE SOIR, 21 H 30, TVA

L'ABBÉ DELORME EST-IL COUPABLE DU MEURTRE DE SON FRÈRE? COMPOSEZ LE 790-JUGE (5483)

1 et gagnez!

PLUS VOUS PARTICIPEZ,
PLUS VOUS AVEZ DE CHANCES
DE GAGNER!

- Vol sur Delta Air Lines.
- Séjour V.I.P. tout compris de 6 jours et 5 nuits au Disney Grand Floridian Beach Resort.



Vous pourriez gagner l'un des 5 voyages pour 4 au Walt Disney World Resort!

C'EST FACILE!

Vous trouverez tous les détails du concours 1, 2 ET GAGNEZ! aux étalages spéciaux des produits Coca-Cola, en format de 2L, chez les détaillants participants.

Regardez l'émission

HOME IMPROVEMENT ce soir à 21 h

sur les ondes de CFCF 12 afin de voir le message publicitaire spécial et notez l'endroit exact où se trouve Mickey sur le site du Walt Disney World Resort.

Remplissez le bon de participation et joignez-y le code CUP (code universel de produit) ou un facsimilé de l'un des produits Coca-Cola spécialement identifiés, en format de 2L.

J'ai vu Mickey au _____ (NOM DE L'ÉMISSION)

sur le site du Walt Disney World Resort, lors de

l'émission _____ (NOM DE L'ÉMISSION)

le _____ (DATE DE DIFFUSION DE L'ÉMISSION)

Postez le bon de participation ainsi le code CUP

à: CFCF 12, C.P. 1090, V.M.R., Québec, H3P 3C1.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ NO. TÉL. _____

Le nom de chacun des gagnants sera annoncé sur les ondes de CFCF 12

une fois par semaine durant les 5 prochaines semaines. Aucun achat requis.

Le concours se termine le 3 décembre 1993. Pour participer, vous devez

être âgés de 18 ans ou plus. Les règlements détaillés du concours sont

disponibles sur demande aux bureaux de CFCF 12, 400, avenue Ogilvy,

Montréal, Québec, H3N 1M4, entre 10 h et 17 h, les jours de semaine.

"Coca-Cola" et "Coca-Cola" sont des marques déposées de Coca-Cola Ltd.

"Coca-Cola" et la bouteille distinctive sont des marques déposées de Coca-Cola Ltd.

"Toujours" est une marque de commerce de Coca-Cola Ltd.

Les Promoteurs: © The Walt Disney Company

Quand l'OSM sonne comme un orchestre de province...

CLAUDE GINGRAS

■ Il faut dire les choses telles qu'elles sont : l'OSM sonnait bien mal hier soir. Et principalement dans la pièce de résistance, la septième Symphonie de Dvorak. Pis encore : il n'y avait pas d'âme dans cette exécution-là, et ce malgré la présence d'un chef originaire du pays de Dvorak.

Dutoit a déjà expliqué quelque part que, revenant à l'OSM après une longue absence, il ne retrouve plus l'orchestre tout à fait dans le même état. Il n'aura fallu que quelques jours pour que s'effrite cette chose extrêmement fragile qu'est le « son » caractérisant un orchestre — dans ce cas-ci, le fameux « son OSM ».

Dimanche dernier, le *Don Juan* de Dutoit était sans intérêt mais, quand même, l'orchestre jouait avec un ensemble et un équilibre sonore irréprochables. Et la semaine dernière, le chef invité David Zinman avait maintenu dans Brahms une magnifique cohésion au sein de l'orchestre.

Il faut donc tenir le chef invité cette semaine, Libor Pesek — 60 ans, et dans sa troisième visite à l'OSM —, responsable de cette lecture approximative de la *Septième* de Dvorak qui occupe la seconde moitié du programme — lecture du reste approximative à tous les points de vue.

L'exécution fut marquée de minimes mais continuelles flottements et déséquilibres entre toutes les sections et à l'intérieur même des sections, avec des cordes graves ne se préoccupant même pas de jouer juste, des bois tout à fait indifférents, des cuivres se souciant fort peu de produire un son moelleux. Résultat : l'OSM sonnait hier soir comme un orchestre de province.

Au surplus, le chef invité ne lui communiqua aucune expression,

ne fit chanter aucun thème avec cette chaleur qu'on aime retrouver chez Dvorak. Le dernier mouvement sonna un peu mieux — je veux dire un peu moins mal. Il est vrai que les trois premiers avaient servi de répétition... L'œuvre est reprise ce matin aux concerts populaires « Métro ». Ce qui correspondra à une répétition de plus pour la reprise ce soir, laquelle sera radiodiffusée en direct.

De toute évidence, la préparation du concert avait d'abord porté sur la pièce (21 minutes) du très obscur Vítězslav Novák, élève de Dvorak, qui ouvrait le programme. Ne regrettons pas que M. Pesek n'ait pas pris la peine de mémoriser cet exemple du patrimoine musical de son pays : il y obtint une grande beauté de son, avec de jolis solos d'alto (Neal Gripp) et de violon (Richard Roberts). Malheureusement, cette musique boursoufflée a peu de valeur.

Le Concerto en sol de Ravel, qui complète le programme, était presque drôle à entendre, tellement le désaccord était prononcé.

Le mime Marcel Marceau dans une nouvelle aventure

Agence France-Presse

PARIS

■ Rien ne décourage Marcel Marceau, le mime français le plus connu dans le monde, et surtout pas d'avoir en 1964 dissout sa troupe pour mener une carrière en solitaire : le voilà à 70 ans, lancé dans une nouvelle aventure collective.

À Paris, à l'Espace Pierre Cardin, il portera sur les fonts baptismaux, du 12 novembre au 18 décembre, la «Nouvelle compagnie de mimodrame» qui porte son nom.

musicalement et autrement, entre chef, pianiste et orchestre. La trompette a raté sa première entrée, la clarinette en mi bémol sonnait faux, le soliste a joué sans fantaisie et a même fait des fausses notes.

Ne parlons pas du Ravel de M. Moravec. Cela n'existe pas. Il faut rappeler cependant que le même concerto figurait au précédent programme OSM de M. Pesek, en mars 1990. Le soliste était Garick Ohlsson et M. Pesek l'avait fort bien dirigé.

Décidément, le chef invité n'était pas en forme hier soir...

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre invité : Libor Pesek. Soliste : Ivan Moravec, pianiste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts : reprise ce soir, 20h. Dans le cadre des « Concerts Gala ». (Radiodiffusion en direct du concert de ce soir à CBF-FM, 20.)

Programme : *O vertige touze*, poème symphonique, op. 33 (1903-04) — Novák. Concerto pour piano et orchestre en sol majeur (1930-31) — Ravel. Symphonie no 7, en ré mineur, op. 70, Burg. 141 (1884-85) — Dvorak (84-85).

Il s'y présentera, fidèle à son personnage de Bip créé en 1947, avec neuf jeunes mimes, tous passés par l'École internationale de mimodrame de Paris que Marcel Marceau anime depuis 1978.

Ce nouveau départ d'une troupe a été rendu possible grâce à une aide de l'État que Marcel Marceau a su convaincre.

Il a à cœur de réaliser ce que lui prédisait en 1944 son maître Étienne Decroux en lui dédicant sa photographie : «L'art le conservera en jeunesse éternelle».

CONCOURS

SI J'ÉTAIS AUTEUR

JE RÊVE AU SALON

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

La Presse

CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE

Vous rêvez d'écrire votre propre roman ?
Vous en connaissez déjà l'intrigue ?
Vous avez déjà choisi son titre ?

Résumez le tout en quelques lignes et participez au concours

SI J'ÉTAIS AUTEUR

Courez ainsi la chance de gagner un merveilleux voyage pour deux au Salon du livre de Paris ainsi qu'un dîner avec la romancière Mme Christine Brouillet.

De nombreux certificats-cadeaux d'une valeur de 500\$ seront également offerts sur les ondes de CITE ROCK • DÉTENTE pendant toute la durée du Salon.

Remplissez dès aujourd'hui le coupon de participation. Déposez-le au comptoir de La Presse au Salon du livre de Montréal à la Place Bonaventure du 11 au 16 novembre 1993 ou postez-le à :

Concours SI J'ÉTAIS AUTEUR
CITE ROCK • DÉTENTE
1411, rue Peel, bureau 602
Montréal (Québec) H3A 1S5

CONCOURS
SI J'ÉTAIS AUTEUR

TITRE DU ROMAN _____

SUJET ET INTRIGUE _____

NOM _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

JE RÊVE AU SALON

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

La Presse

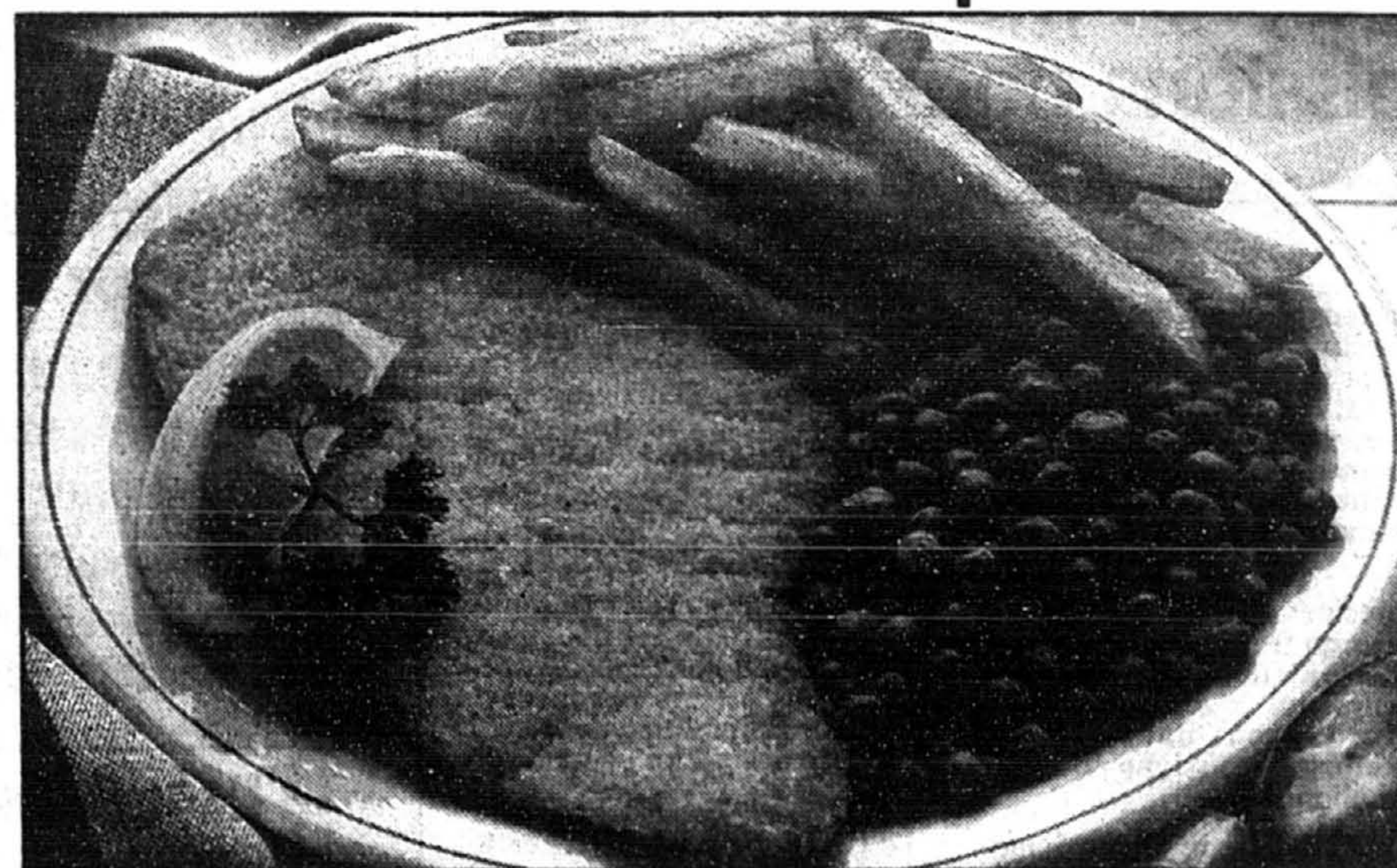
CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE

Les règlements du concours sont disponibles au stand de La Presse

Notre sole panée au citron offerte à un prix aussi incroyable qu'une histoire de pêche!

Ord. 520\$ ch.

349\$ ch.



Une appétissante portion de sole, panée et citronnée, vous sera servie avec des pommes de terre et un légume.

Les bons de réduction ainsi que les autres rabais ne s'appliquent pas à cette offre. Restauration, rayon 901.

Offert dans les restaurants libre-service la Baie de 11 h à 14 h 30, du lundi au vendredi, de 11 h à 15 h, le samedi; et de 16 h à 19 h 30, les jeudi et vendredi soirs. Magasins exceptés : la Place Vertu, Jardins Dorval, Carrefour Laval, Mail Champlain, Promenades Saint-Bruno et Place Rosemère.

En vigueur jusqu'au 13 novembre.

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

CINÉMAS CINÉPLEX ODEON

MERCREDIS À 4,25\$ AU CARREFOUR LAVAL ET LAVAL 2000

MATINÉES À 5,00\$, du lundi au vendredi, à l'exception des mardis

à 2,55\$, du samedi et dimanche et des jours fériés

POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM de 11h00 à 22h00

DU 5 AU 11 NOVEMBRE 1993

ASTRE 849-FILM 8480, boul. Lacordaire

LOOK WHO'S TALKING NOW (v.o. anglaise) *

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Sem. : 9:45 / Couché tard : Ven. et Sam. : 11:30

Sem. : 6:15 - 8:00 - 9:45 / Laissez-passer refusés

FATAL INSTINCT (v.o. anglaise) (G) *

Sam. et Dim. : 1:15 - 3:15 - 5:10 - 7:00 - 9:00

Sem. : 7:00 - 9:00

ROBOCOP 3 (v.o. anglaise) (13 ans) *

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10

Sem. : 7:00 - 9:10 / Laissez-passer refusés

JUDGEMENT NIGHT (v.o. anglaise) (13 ans) *

Sam. et Dim. : 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

DEMOLITION MAN (v.o. anglaise)

Sam. et Dim. : 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10

BERRI 849-FILM 1280, rue St-Denis

ROBOCOP 3 (v.o. anglaise) (13 ans) *

1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

Laissez-passer refusés

DESTRUCTEUR (LE) (v.o. anglaise) *

1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

FLORILE (v.o. anglaise) (G)

1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

MALICE (v.o. anglaise) (13 ans) *

1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45

NUIT DU JUGEMENT (LA) (v.o. anglaise) (13 ans)

1:30 - 4:10 - 7:15 - 9:45

BROSSARD 849-FILM Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau

LOOK WHO'S TALKING NOW (v.o. anglaise) *

Sem. : 7:30 - 9:30

Sam. et Dim. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

RUDY (v.o. anglaise) (G)

Sem. : 9:25 / Sam. et Dim. : 4:15 - 9:25

NUIT DU JUGEMENT (LA) (v.o. anglaise) (13 ans)

Sem. : 7:00 / Sam. et Dim. : 1:45 - 7:00

MALICE (v.o. anglaise) (13 ans) *

Sam. et Dim. : 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:30

Sem. : 7:05 - 9:30

CARREFOUR LAVAL 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM

TOUT ÇA POUR ÇA (v.o. anglaise) (G)

Sam., Dim. et Mar. : 1:30 - 7:00

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:00

RUDY (v.o. anglaise) (G)

Sam., Dim. et Mar. : 4:10 - 9:20

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 9:20

SANS PEUR (v.o. anglaise) (G)

Sam., Dim. et Mar. : 1:35 - 4:10 - 7:00 - 9:25

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:00 - 9:25

LOOK WHO'S TALKING NOW (v.o. anglaise) *

Sam., Dim. et Mar. : 1:20 - 3:25 - 5:30 - 7:35

9:35 / Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:35 - 9:35

Laissez-passer refusés

NUIT DU JUGEMENT (LA) (v.o. anglaise) (13 ans)

Sam., Dim. et Mar. : 1:20 - 3:30 - 5:35 - 7:30

9:35 / Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:30 - 9:35

MALICE (v.o. anglaise) (13 ans) *

Sam., Dim. et Mar. : 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35

9:45 / Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:35 - 9:45

ROBOCOP 3 (v.o. anglaise) (13 ans) *

Sam., Dim. et Mar. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30

9:45 / Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:30 - 9:45

Laissez-passer refusés

CENTRE-VILLE 849-FILM 2001, Université, Metro McGill

VISITEURS (LES) (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05

Sem. : 3:05 - 5:05 - 7:05

AGE OF INNOCENCE (v.o. anglaise) 9:10

STALINGRAD (v.o. sous-titres anglais) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 6:45 / Sem. : 6:45

NEIGHBOR (THE) (v.o. anglaise) (13 ans)

Sam. et Dim. : 4:00 - 9:30 / Sem. : 4:00 - 9:30

M. BUTTERFLY (v.o. anglaise)

Sam. et Dim. : 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

Sem. : 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

RUDY (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:20

Sem. : 3:30 - 7:00 - 9:20

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 6:45 - 9:15

Sem. : 4:00 - 6:45 - 9:15

L'ARRÊTÉ, LE MAIRE, LA MÉDIATIQUE (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:20

Sem. : 3:30 - 7:00 - 9:20

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:05 - 4:00 - 6:45 - 9:15

Sem. : 4:00 - 6:45 - 9:15

FORTERESSE (LA) (v.o. anglaise) *

Sam. et Dim. : 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

Sem. : 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

FANFAN (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

Sem. : 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

COMPLEXE DESJARDINS 849-FILM Basilaire 1

TOUT ÇA POUR ÇA (v.o. anglaise) (G) *

1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

Exc. le 10 et 11 novembre : 1:30 - 4:00 - 9:30

TROIS COULEURS BLEU (v.o. anglaise) (G) *

1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30

SANS PEUR (v.o. anglaise) (G) *

1:40 - 4:10 - 7:00 - 9:25

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (v.o. sous-titres français) (G)

1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30

DECARIE 849-FILM Decarie, sud de Jean-Talon

RUDY (v.o. anglaise) (G) *

Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20

Sam. et Sem. : 7:00 - 9:20

FLESH AND BONE (v.o. anglaise) (13 ans)

Dim. : 1:35 - 4:05 - 7:05 - 9:30

Sem. et Sem. : 7:05 - 9:30

CONSULTEZ LE CINE-HORAIRE LA PRESSE ET LES GUIDES-HORAIRES CINÉPLEX ODEON ET FAMOUS PLAYERS

NOUVEL ÉLYSÉE 288-1857

35, rue Milton (angle Clark, une rue au nord de Sherbrooke)

MEURTRE MYSTÉRIEUX À MANHATTAN (G)

Ven., Sam. et Dim. : 12:30 - 2:45 - 7:15 - 9:30

Lun., Mer. et Jeu. : 4:45 - 7:15 - 9:30

Mardi : 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:15 - 9:30

LE LONG SILENCE (G)

(v.o. sous-titres français)

Ven., Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Lun., Mer. et Jeu. : 7:00 - 9:00

Mardi : 1:00 - 7:00 - 9:00

TROIS COULEURS BLEU (G)

Ven., Sam. et Dim. : 5:15

Lun., Mer. et Jeu. : 5:00 / Mardi : 1:00 - 5:00

CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM 6700, Côte-des-Neiges

MALICE (v.o. anglaise) (13 ans) *

Dim. et Mar. : 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:25 - 9:25

Sam. : 1:25 - 3:25 - 5:25 - 9:35

BEVERLY HILLBILLIES (v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim. et Mar. : 1:20 - 3:15 - 7:10

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:10

AGE OF INNOCENCE (THE) (G) *

9:15

FATAL INSTINCT (v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim. et Mar. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:20

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:15 - 9:20

NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (v.o. anglaise) *

Sam., Dim. et Mar. : 1:30 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

Ven., Lun., Mer. et Jeu. : 7:35 - 9:10

ROBOCOP

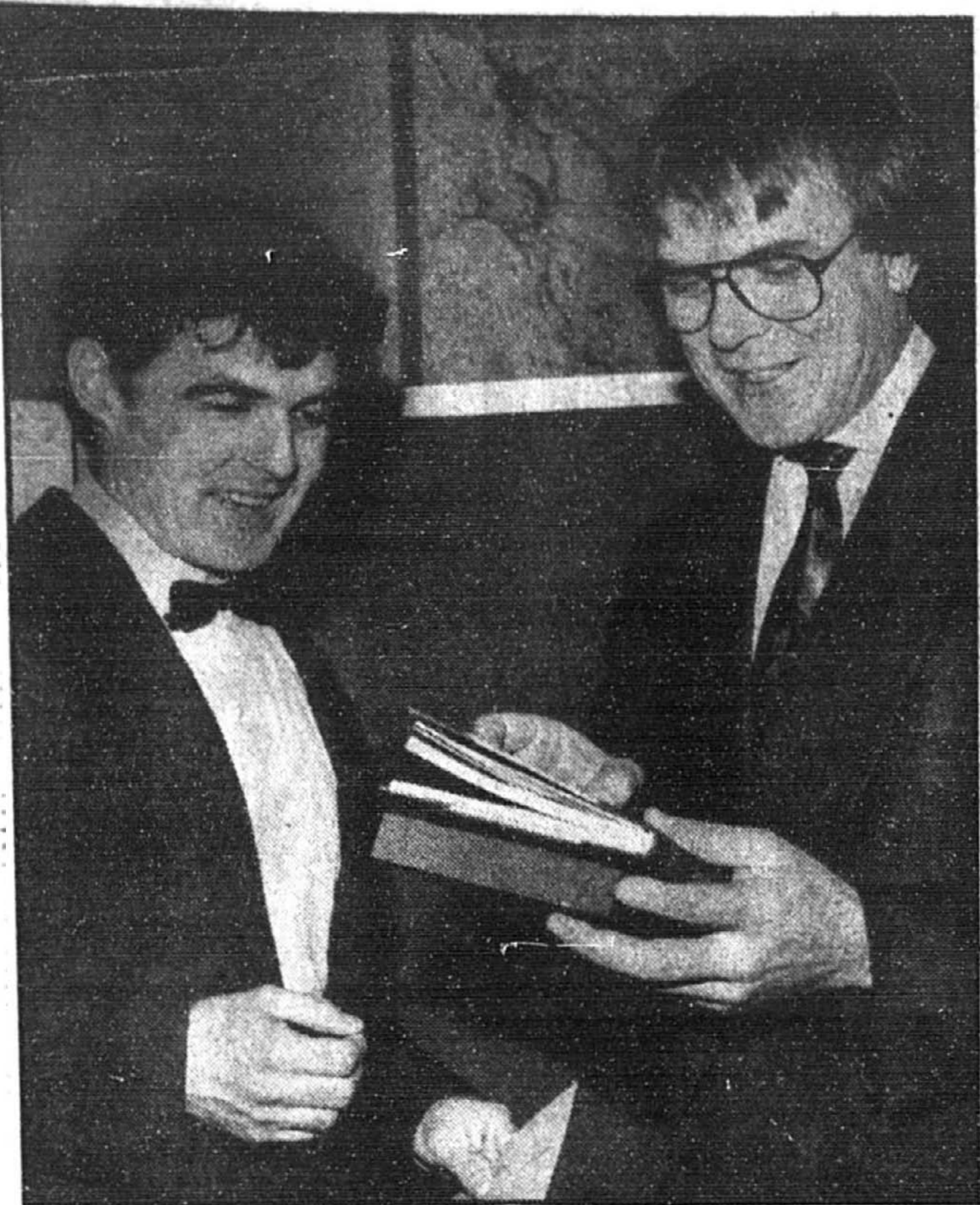


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

C'est un Pierre Gobeil tout rayonnant, à gauche, qui a reçu de Joseph Biello, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, un exemplaire luxueusement relié de son livre et une bourse de 10 000 \$ allant de pair avec son Grand prix du livre de Montréal.

Le Grand Prix littéraire de Montréal à Pierre Gobeil

PIERRE VENNAT

■ Pierre Gobeil, un jeune écrivain qui vit exclusivement de sa plume depuis quelques années et qui, finaliste, avait raté de peu le Grand Prix littéraire de Montréal en 1989, avec *La mort de Marion Brando*, s'est repris hier avec *Dessins et cartes du territoire*, publié à l'Hexagone.

Le lauréat reçoit donc une bourse de 10 000 \$ et l'assurance, de Québec Loisirs, d'un tirage additionnel d'au moins 3000 exemplaires. Il s'agit d'un sérieux coup de pouce pour lui et sa femme (sa première lectrice) qui était toute rayonnante hier, à l'hôtel de ville.

Le choix de Gobeil ne surprendra pas ceux qui avaient lu la critique élogieuse de Réginald Martel en avril dernier.

« M. Gobeil, écrivait alors Martel, a retrouvé, mais enrichie par une vaste expérience de ses immenses moyens, la magie qui avait tant séduit les lecteurs de son premier roman, *Tout l'été dans une cabane à bateau*. Un style, une voix singuliers. Tout juste ce qui est nécessaire et suffisant pour faire de belles histoires avec presque rien ».

La présidente du jury, Madeleine Ouellette-Michalska, a souligné que le roman de Pierre Gobeil, qui a fait l'unanimité, « est un récit d'errance et d'attente par un auteur de talent où tout se dit avec intensité et discrétion ».

À l'Hexagone, on attend avec impatience son prochain manuscrit, qu'on espère publier le printemps prochain. Il ne s'agira pas, toutefois, de dire Pierre Gobeil dans une rapide entrevue, d'un roman. Mais plutôt d'un genre de récit, de réflexions, bref plutôt d'un essai. « L'essai de m'éloigner

de la trame romanesque », a-t-il dit, sans vouloir en révéler davantage pour l'instant.

Un nouveau prix : Montréal en harmonie

L'administration Doré, par le truchement de Joseph Biello, en a profité pour annoncer la création d'un autre prix littéraire, « Montréal en harmonie », qui sera décerné l'an prochain à l'occasion de l'Année de l'harmonie interculturelle et interraciale.

Ce prix, doté de deux bourses de 3000 \$, une pour l'auteur, l'autre pour l'illustrateur, récompensera une oeuvre littéraire destinée aux enfants et aux jeunes et son apport à la promotion de l'harmonie interculturelle. Il pourra être octroyé tout autant à une oeuvre publiée en langue anglaise que française.

Pour sa part, le Grand prix littéraire de Montréal vient inaugurer la liste impressionnante des prix littéraires qui seront accordés d'ici à mardi prochain, dans le cadre du Salon du livre de Montréal.

C'est mardi que *La Presse* décernera alors le Grand prix du public à la clôture du Salon. Auparavant, on aura accordé les prix du ministre de l'Enseignement supérieur et de la science, le premier prix destiné au livre sonore, le prix Angéline-Berthiaume-Tremblay pour les écrivains de l'âge d'Or, le prix Marie-Claire-Daveluy pour l'avancement des sciences de la documentation, le Prix Brive-Montréal, le Prix Alvine-Belisle et peut-être d'autres...

L'Union des écrivains et écrivains québécois profitera de toutes ces présentations de prix et du Salon du livre pour tenir son grand brunch littéraire, dimanche, au Bonaventure, et honorer Saint-Denis Garneau, Gatien Lapointe et Gabriel Roy.

Le CRTC: maintenant les émissions pour enfants...

Presse Canadienne
HALIFAX

■ Maintenant que les radiodiffuseurs prennent des moyens concrets pour enrayer la violence à la télévision, le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes a l'intention de les inciter à créer davantage d'émissions de qualité pour enfants.

Le président du CRTC a laissé entendre qu'il pourrait assouplir la réglementation imposée aux diffuseurs qui investiraient davantage d'argent dans la programmation d'émissions enfantines canadiennes.

« Je le vois comme la deuxième étape du dossier « enfants », a déclaré hier M. Keith Spicer en entrevue.

« La première phase avait un aspect négatif — se débarrasser des émissions vraiment mauvaises. La seconde est de favoriser la création d'émissions enfantines beaucoup plus nombreuses et de bien meilleure qualité. »

Le président du CRTC a passé une bonne partie des deux dernières années à inciter l'industrie de la télévision à protéger les enfants en éliminant la violence excessive du petit écran. Le CRTC a récemment endossé une version amendée, plus sévère, du code adopté par l'Association canadienne des radiodiffuseurs sur la violence à l'intention des stations privées. Les autres joueurs de ce secteur, diffuseurs publics et services spécialisés, s'affairent à revoir leur propre code.

Le mouvement est maintenant irréversible, il a acquis sa propre dynamique, a dit en substance M. Spicer.

Dans les mois et les années à venir, le conseil mettra dorénavant l'accent sur l'encouragement à la création d'émissions d'animation et en direct pour enfants, a-t-il ajouté.

Les diffuseurs soutiennent que le manque d'argent est le principal obstacle à la production ou à l'acquisition d'un plus grand nombre d'émissions canadiennes. Les stations privées retrouvent à peine leur rentabilité, après avoir enregistré des pertes pendant des années.

Le CRTC pourrait relâcher les exigences qu'il impose aux producteurs qui acceptent d'investir davantage dans la création, ici, d'émissions pour enfants, a laissé entendre M. Spicer. « En échange d'une plus grande liberté, certains segments de l'industrie pourraient devoir contribuer un peu d'argent au processus créateur. »

M. Spicer a affirmé qu'il travaillera en priorité à assurer aux producteurs les sommes nécessaires. De plus en plus, dans les années à venir, nous chercherons des façons d'acheminer plus d'argent vers les créateurs — auteurs, producteurs, artistes, a-t-il dit.

Le CRTC prévoit diriger 300 millions dans la production d'émissions canadiennes en cinq ans, à compter de 1995, à partir de fonds recueillis au moyen de droits perçus chez les abonnés du câble.

Anne Hébert honorée par l'Ordre des francophones d'Amérique

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

■ Anne Hébert a reçu les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique, hier, à Paris.

Institué il y a 15 ans par le gouvernement québécois, cette récompense est décernée chaque année par le Conseil de la langue française à des personnalités qui se sont concacrées, au Québec ou dans le monde, au maintien et à l'épanouissement du français en Amérique.

La décoration, accompagnée d'une bourse de 5000 \$, a été remise à Mme Hébert par le délégué général du Québec, Claude Roquet, qui a souligné que la romancière faisait partie, par la qualité et l'ampleur de son oeuvre littéraire, « de ces grands écrivains québécois qui ont le mieux fait connaître la culture et le Québec en France, en francophonie et de par le monde ». « Merci, lui a-t-il dit, d'avoir partagé avec nous toute la beauté qui est en vous ».

Mme Hébert, toujours aussi douce et discrète, s'est déclarée très touchée par cet honneur. « Je ne suis pas une personne de discours. Je suis une personne de solitude et d'écriture, a-t-elle rappelé. Je vous remercie de tout coeur pour ce geste qui me touche et m'honore. Le français est la langue de ma vie, de ma mère, mon père et de mes ancêtres depuis le XVII^e siècle. C'est



Anne Hébert

l'instrument que j'ai choisi, comme un musicien choisit le violon ou le piano. »

Née en 1916 à Sainte-Catheri-

ne-de-Fossambault, près de Québec, Anne Hébert vit surtout à Paris depuis une trentaine d'années. À la fois poétesse, romancière, dramaturge et auteure de nouvelles et de contes, elle a publié son premier ouvrage, *Les Songes en équilibre* (poèmes) en 1942.

Depuis, elle a été couverte d'honneurs et de récompenses. En 1971, elle a remporté en France le Prix des libraires pour son roman *Kamouraska* (porté à l'écran par Claude Jutra) et le Fémina, en 1982, pour *Les Fous de bassan*. Son dernier roman, *L'enfant chargé de songes*, est paru l'an dernier.

Anne Hébert est aussi un des premiers écrivains québécois à avoir été édité par une maison française. Elle est au Seuil depuis la parution des *Chambres de bois*, en 1958. À l'époque, son manuscrit avait été refusé par tous les éditeurs québécois.

La tenue de cette cérémonie à Paris était « exceptionnelle », a souligné le président du Conseil de la langue française, Pierre-Etienne Laporte. Depuis 1978, les récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique reçoivent leurs insignes dans la chapelle extérieure du Musée du Séminaire de Québec.

Le mois dernier, à Québec, neuf autres personnalités ont été reçues, dont l'Acadien Herménégilde Chiasson, l'auteur-compositeur Daniel Lavoie et l'ex-ministre français Alain Peyrefitte.

La différence entre engagement et gesticulation à Sarajevo...

Agence France-Presse
STRASBOURG

■ L'Américaine Toni Morrison, prix Nobel 1993 de Littérature, a critiqué les visites d'intellectuels à Sarajevo, estimant qu'il fallait faire la différence entre « l'engagement total » et la « gesticulation » et mettant ainsi en garde les personnalités qui se rendent dans la capitale bosniaque de ne pas pratiquer « d'engagements théâtraux ».

À l'occasion de sa venue à Strasbourg (est de la France) où elle participe au Carrefour des Littératures européennes, Mme Morrison a toutefois souligné que « les instincts de chacun sont d'être le plus actif possible ».

« Que sont toutes ces signatures et initiatives, s'il s'agit en réalité simplement de se sentir mieux », a déclaré la romancière. « Ou bien cela a-t-il un réel impact sur le cours des choses? » s'est interrogé Mme Morrison. « C'est très facile d'avoir juste de simples initiatives partout à travers le monde », a-t-elle dit.

Pour sa première visite en France, Toni Morrison a participé aux travaux de mise en place du « Parlement international des écrivains », une initiative qui a reçu le soutien de près de 300 intellectuels à travers le monde. Pour le Prix Nobel, ce Parlement devra être « une sorte de plateforme, un forum ».

**BESOIN D'UN PETIT CONGÉ?
QUE DIRIEZ-VOUS DE COMMENCER
PAR UN CONGÉ DE TAXES*!
ÇA SE PASSE CETTE SEMAINE
AU CENTRE DE LIQUIDATION MODE
JEAN-TALON DE LA BAIE!**

DU MERCREDI 10 NOVEMBRE AU DIMANCHE 14 NOVEMBRE!

Une belle semaine d'économies vous attend!
**Car non seulement vous ne paierez pas de taxes
sur vos achats, mais vous pourrez investir les économies
ainsi réalisées dans un lot d'une valeur de un demi-million
de dollars de marchandises fraîchement arrivées!**
Ne ratez pas cette occasion!
*Nous vous offrons un rabais de 16 % équivalent à la TPS et à la TVQ.

**45 % DE RABAIS
SUPPLÉMENTAIRE!**
**Toutes les robes
pour femme**
**Collections et tailles fortes
comprises. Modèles
et couleurs à profusion.**
**Pour vous aider à mieux vous
y retrouver, les robes sont
maintenant rangées par tailles.**

ACHATS VEDETTE
**Tous les pantalons
pour femme!**
Ord. 19,99 \$ ou moins.
Solde 4,99 \$ ch.
Ord. 20 \$ à 34,99 \$.
Solde 7,99 \$ ch.
Ord. 35 \$ à 54,99 \$.
Solde 11,99 \$ ch.
**Pantalons collection
et en tailles fortes exceptés.**

**COLS ROULÉS
CHOISIS
POUR FEMME!**
1,97 \$ ch.
Ord. 14,99 \$ et 9,99 \$.
Solde 4,99 \$.
Liquidation 1,97 \$ ch.

**Nos prix sont déjà réduits de 25 % à 50 %. Le choix des tailles varie selon
les articles offerts. Ventes fermes. Pas de remboursement ni d'échange.**



PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi :
9 h 30 à 18 h;
Jeudi et vendredi :
9 h 30 à 21 h;
Samedi : 9 h à 17 h;
Dimanche : midi à 17 h.

Le Centre de liquidation mode
4908, rue Jean-Talon Ouest
(Entre Decarie et Victoria, du côté Sud)
Tél. : 739-6670

LA BAIE